



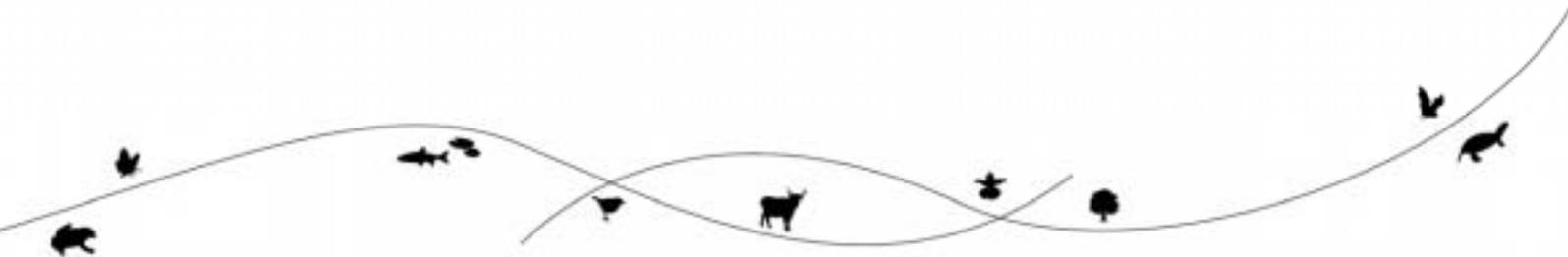
**avenir**

CONSERVATOIRE  
DES ESPACES NATURELS  
DE L'ISÈRE

# Rapport d'activités 2007



Assemblée générale  
27 mai 2008  
Le Cheylas





# SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| Cartographie des sites d'intervention d'AVENIR en 2007   | 4         |
| <b>GERER, .....</b>  | <b>5</b>  |
| <b>SUIVRE ET EVALUER SCIENTIFIQUEMENT .....</b>  | <b>5</b>  |
| Sites Espaces Naturels Sensibles départementaux.....   | 6         |
| Marais de Chirens .....  | 6         |
| Tourbières de l'Herretang .....  | 8         |
| Marais de Montfort .....   | 10        |
| Marais de la Véronnière.....   | 11        |
| Marais de la Véronnière.....   | 12        |
| Confluence de la Bourbre et du Catelan.....  | 14        |
| Marais de Charvas.....   | 15        |
| Marais des Goureux .....   | 17        |
| Étang de Mai et Boucle des Moïles.....   | 18        |
| Marais des Engenières .....  | 20        |
| Marais de Cras .....   | 21        |
| Marais de Luippes.....   | 21        |
| Moulin de Vallière (Tufière de Montalieu).....   | 21        |
| Marais du Moulin.....  | 22        |
| Petits sites abritant des espèces animales et végétales remarquables.....  | 23        |
| Marais de Chambrotin.....  | 23        |
| Marais de Berland .....  | 23        |
| Marais de Chassant (Grand Préau).....  | 24        |
| Tourbière du col des Mouilles.....   | 24        |
| Marais des Bruns.....  | 25        |
| Réserve naturelle.....   | 26        |
| La Tourbière du Grand Lemps, Réserve Naturelle Nationale et son Périmètre de Protection .....                        | 26        |
| Assistance à la gestion de sites communaux ou départementaux.....  | 28        |
| Les Fontaines (anciennement Les Cressonnières).....  | 28        |
| Marais des Sailles.....  | 28        |
| Marais de Montenas .....   | 28        |
| Tourbière des Planchettes .....  | 28        |
| Marais de la Léchère .....   | 29        |
| Espace alluvial de la Rolande .....  | 30        |
| Tourbière du Peuil.....  | 32        |
| Étang de Montjoux.....   | 32        |
| Autres sites.....  | 33        |
| <b>CONNAITRE ET COMPRENDRE .....</b>   | <b>34</b> |
| Les plans et notices de gestion.....   | 35        |
| Les inventaires et études pré-opérationnels.....   | 35        |
| Inventaire des zones humides de l'Isère.....   | 35        |
| Dossier de prise en considération pour la protection et la gestion des tourbières du Taillefer et de Matheysine..... | 37        |
| Étude de valorisation des zones humides du Trièves .....   | 38        |
| Document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 de la Tourbière du Grand Lemps .....  | 38        |
| Document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 : étangs, coteaux secs et grottes de l'Isle Crémieu (30 communes).....      | 38        |

|   |           |
|---|-----------|
| <b>ASSISTER TECHNIQUEMENT LES COLLECTIVITES ET ADMINISTRATIONS.....</b>   | <b>39</b> |
| Assistance directe au Conseil général de l'Isère.....   | 40        |
| Relations avec le Conseil régional Rhône-Alpes.....   | 41        |
| Participation aux programmes locaux d'aménagement du territoire et de gestion de l'espace.....                          | 42        |
| Participation aux politiques d'aménagement et de gestion de l'espace au niveau départemental, régional et national..... | 42        |
| Relations avec les partenaires associatifs et institutionnels.....  | 44        |
| Participation à des commissions techniques, colloques, rencontres diverses.....   | 45        |
| Participation aux programmes de formation.....  | 45        |
| <br>  |           |
| <b>MAITRISER FONCIEREMENT.....</b>  | <b>46</b> |
| Marais de Berland.....  | 47        |
| Marais des Bruns.....   | 47        |
| Marais des Engenières.....  | 47        |
| Confluence de la Bourbre et du Catelan.....   | 47        |
| Marais de Charvas.....  | 47        |
| Marais de Cras.....   | 47        |
| Tullins.....  | 47        |
| Marais du Moulin.....   | 47        |
| <br>  |           |
| <b>INFORMER, COMMUNIQUER.....</b>   | <b>48</b> |
| Expositions.....  | 49        |
| « Les zones humides de l'Isère, un patrimoine à préserver ».....  | 49        |
| « Les pelouses et coteaux secs de l'Isère, un patrimoine à préserver ».....   | 49        |
| Documentation technique.....  | 49        |
| Bilan de 10 ans de restauration et de gestion des tourbières de l'Herretang.....  | 49        |
| Autres outils de communication.....   | 49        |
| CD Rom « Les zones humides de l'Isère ».....  | 49        |
| Manifestations.....   | 49        |
| 1ères rencontres pour la conservation des tourbières des Alpes – 20 et 21 septembre 2007.....                           | 49        |
| Médias.....   | 50        |
| Communication.....  | 50        |
| <br>  |           |
| <b>FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION.....</b>   | <b>51</b> |
| Fonctionnement statutaire et réseaux des conservatoires et des réserves naturelles.....                                 | 52        |
| Adhésions.....  | 52        |
| Gestion du personnel.....   | 52        |
| Vie courante de l'association.....  | 53        |
| Cheptel pour la gestion pâturée.....  | 54        |
| <br>  |           |
| <b>ANNEXES.....</b>   | <b>55</b> |
| Le Conseil d'administration d'AVENIR.....   | 56        |
| Le Bureau d'AVENIR.....   | 57        |
| Le personnel d'AVENIR au 31/12/2007.....  | 58        |
| Extraits de la revue de presse.....   | 59        |





# Gérer, suivre et évaluer scientifiquement



## Marais de Chirens

(Chirens)

---

Propriétés Conseil général de l'Isère et privés sous convention  
Zone de préemption Conseil général de l'Isère  
1<sup>er</sup> plan de gestion réalisé en 1996

### € *Études et suivi*

- **Révision du Plan de Préservation et d'Interprétation du marais de Chirens rendu en décembre 2007**
- Suivi photographique de l'ensemble du site.
- Suivi piézométrique et limnimétrique.
- Veille faunistique et floristique.
- Campagnes de baguage par Gérard Goujon (CRBPO/CORA-Isère).
- Poursuite du suivi de l'activité des sols tourbeux dans le cadre d'un programme scientifique régional sur les tourbières (PETRA).
- Poursuite de l'étude sur le fonctionnement hydrologique du marais dans le cadre du « pôle biodiversité » du Conseil général de l'Isère.
- Suivi des aménagements hydrobiologiques de l'Ainan (herbier aquatique et libellules).
- Réalisation de l'étude du fonctionnement hydrogéologique du marais de Chirens par l'Université de Grenoble - IGA (Rachid NEDJAI).

### € *Travaux réalisés*

#### **Gestion de la végétation et de génie écologique**

- Les propriétés du Conseil général sur Grosse Terre et sur Chirens habituellement confiées à des éleveurs locaux n'ont pas été fauchées cette année.
- Les fauches (3,44 ha) et broyage (2,15 ha) centrifuge de prairies humides non accessibles à du matériel agricole classique ont été réalisées par l'EID autour du 25 août 2007.
- La bauche issue de ces interventions a été récupérée par un maraîcher bio de Charavines et un centre de randonnée équestre de la Verpillère (64 balles rondes).
- Arrachage de finition des massifs de Spirée blanche en rives gauche et droite (ZB 74) de l'Ainan au mois d'août par l'équipe d'insertion ONF-Prodepare.
- Curage de mares chablis pour favoriser la faune aquatique (amphibiens...).
- Réalisation de l'entretien de la ripisylve le long de l'Ainan (bûcheronnage) par l'équipe d'insertion Prodepare de l'ONF afin de favoriser les herbiers aquatiques propices à la faune piscicole et aux libellules (agrion de Mercure) : du 04/12 au 10/12.
- Finition des prolongements des aménagements hydrobiologiques posés par l'association Pêche et nature en 2005/2006 par cette même association en novembre 2007.
- Recreusement de mares chablis par l'équipe Prodepare de l'ONF (04/12 au 10/12) et création d'un bouchon de tourbe sur un fossé traversant les propriétés du CGI.
- Assistance à la rédaction du CCTP pour la suppression des aires de stationnement le long de la RD75.

#### **Sentier de découverte**

- Création de la jonction entre la fin du sentier caillebotis et le village. Cette portion a été réalisée en copeaux de bois.
- Rechargement en copeaux des anciens cheminements.
- Pose de grillage sur le caillebotis pour le rendre antidérapant.
- Mise en place de chicanes de part et d'autre du sentier faisant la liaison entre l'ENS et le centre du village.
- Mise en place de caniveaux permettant d'éviter la dégradation de la rampe d'accès causée par le ruissellement des eaux de pluie.
- Réparation du ponton de la mare pédagogique ainsi que du belvédère dégradés (changement de planches de platelages et lisses, nettoyage de graffitis).
- Entretien du sentier en régie AVENIR avec l'aide ponctuelle des agents du Conseil général de l'Isère.

#### € **Animation**

- Comité de site le 11 décembre 2007.
- Formation des animatrices nature du Conseil général le 4 juin et le 23 juillet.
- De nombreuses visites scolaires ont été effectuées dans le cadre d'un projet de découverte du milieu et dans celui de la campagne « en chemin sur les ENS » du Conseil général.
- Plusieurs réunions avec la commune et le Pays Voironnais concernant la gestion de l'eau (projet de détournement du ruisseau du Gayet afin de sécuriser le captage AEP et régler des soucis de refoulement de collecteurs).

#### € **Programmation 2008**

##### ○ **Études et suivi**

- Inventaire floristique complémentaire et suivi des espèces patrimoniales suite à l'essai d'étrépage.
- Etablissement d'un protocole de suivi ornithologique et réalisation de la première année du suivi.
- Suivi des aménagements hydrobiologiques de l'Ainan (herbier aquatique et libellules).
- Finalisation de l'étude hydrogéologique du fonctionnement du marais de Chirens.
- Etude paléo-environnementale.
- Etude muséographique.

##### ○ **Travaux**

###### **Gestion de milieux**

- Poursuite de l'entretien de mares et de mares chablis.
- Entretien de la végétation (fauche des prairies, broyage de restauration, lutte contre la spirée...).
- Bouchage de drains sur les parcelles du Conseil général (bouchon de terre ou seuils modulables).
- Mise en place de seuils temporaires permettant la gestion hydraulique des parcelles privées, avec accord des propriétaires et/ou exploitants.
- Diversification des faciès de berges.
- Suivi de la qualité des eaux (prélèvements et analyse sur 5 points).

###### **Ouverture au public**

- Mise en place de chicanes pour empêcher la circulation des engins motorisés sur le caillebotis
- Matérialisation de l'accès agricole sur le sentier mixte
- Mise en place d'une signalétique directionnelle appropriée aux cheminements.
- Suppression des parkings du Pilon et de l'ancienne ruine le long de la RD75 et plantation
- Entretien du sentier de découverte



# Tourbières de l'Herretang

(Saint-Laurent du Pont, Saint-Joseph de Rivière)

---

Propriété indivise CREN / Conseil général de l'Isère

Cession de la part CREN au Conseil général prévue pour janvier 2007

1<sup>er</sup> plan de gestion réalisé en 1994

2<sup>nd</sup> plan de gestion réalisé en 2004

## € *Études et suivi*

- Finalisation de la notice de gestion des Tuileries.
- Mise en place d'un suivi avifaune (IPA sur un itinéraire échantillon + 1ère année de suivi).
- 8ème année du suivi et du sauvetage des amphibiens venant se reproduire sur le site le long de la RD 520.
- Suivi des niveaux d'eau.
- Une campagne d'analyse d'eau a été menée par AVENIR sur 5 lieux de prélèvements au printemps.

## € *Travaux réalisés :*

- La fauche des parcs P1.1.1 et P1.1.2 de la grande prairie a été réalisée autour du 25 juillet par le GAEC de Plantimay (144 balles rondes). A la demande du GAEC, les balles ont été entreposées temporairement dans le hangar du site le long de la RD 520.
- Pâturage tournant par le troupeau de vaches Aubrac de mai à fin novembre.
- Le troupeau était composé de 8 vaches, 1 taureau, et 7 veaux de l'année et 2 broutards.
- Pâturage équin toute l'année par les 4 juments camarguaises propriété d'AVENIR.
- Travaux réalisés par l'ONF dans le cadre de Prodepare (12 jours) :
  - o Débroussaillage d'une partie des clôtures (1000m).
  - o Poursuite des travaux de bûcheronnage pour limiter la progression des zones de saulaie sur des secteurs du site proche du contre canal avec débusquage des bois en bord de parcelle et mise en tas.
  - o Déconnexion du ruisseau des lards avec les étangs de la tourbière comme convenu avec l'ONEMA par la création d'un barrage végétalisé.
- Mise en place de 2 piézomètres par l'entreprise FRED, pour le suivi des niveaux d'eau à l'échelle de la partie nord de la Tourbière.
- Création de deux points d'eau avec pompe autonome fonctionnant à l'énergie solaire afin d'améliorer la gestion pâturée. Réalisation en cours par l'entreprise GRESIFLUID.
- Réalisation de travaux topographique par le cabinet CEMAP ce qui a permis de caler et géoréférencer les échelles et les piézomètres afin d'améliorer le suivi des niveaux d'eau
- Levé complémentaire du profil en long de la digue du contre canal afin d'étudier la faisabilité d'améliorer le maintien en eau de la tourbière.
- Le levé topographique de 9 ha de zone humide afin d'affiner le projet de création de mares à proximité de l'observatoire et pour apprécier l'impact de l'apport en eau du ruisseau provenant du Cotter.(Projet étudiée par le RTM) .
- Réalisation des dossiers de consultation des entreprises pour la création du seuil définitif sur le contre canal.
- Réalisation du dossier de consultation pour la création et la réparation de clôtures fixes le long de la RD 520 et vers les sources.
- Taille d'entretien et de restauration de saules et frênes en têtard et taille de sécurisation d'arbres dépérissant le long de la RD 520 et du cheminement (17 individus). Le travail a été confié à l'entreprise d'élagage Isère Paysage.
- Entretien des sentiers (AVENIR).

## € *Animation*

- Finalisation du document de communication sur les 10 ans de gestion des tourbières.
- Participation à une réunion technique Natura 2000 et assistance à l'opérateur (Chambre d'Agriculture).
- Participation à plusieurs réunions techniques sur la mise en oeuvre de mesures agri-environnementales (MAET) sur le site Natura 2000 Héretang (réunion techniques avec les administrations en charge des MAET et la chambre d'agriculture).
- Formation des animatrices nature du Conseil général le 4 juin et le 23 juillet.
- De nombreuses visites scolaires ont été effectuées dans le cadre d'un projet de découverte du milieu et dans le cadre de la campagne « en chemin sur les ENS » du CGI.

- Accompagnement de la Chambre d'Agriculture dans l'animation préalable à la signature de contrats MAE territorialités (Mesures agro-environnementales).
- Comité de site le 18 décembre 2007.

#### € **Programmation 2008**

##### ○ **Études et suivi**

- Reconstitution de l'opération de sauvetage des amphibiens (dernière année ?) si le projet de passage petite faune ne peut pas être réalisé dans les temps.
- Poursuite du suivi hydraulique et floristique.
- Analyse d'eau à différents points de prélèvement.
- Études des risques de pollution et sur les moyens à mettre en œuvre pour éliminer les éventuelles pollutions existantes et prévenir toute pollution future.
- Seconde année du suivi avifaune (IPA, itinéraire échantillon).
- Contrôle des nichoirs à mésanges/chiroptères.
- Bilan des odonates.
- Étude acoustique le long de la RD520 afin d'évaluer la performance et la pertinence d'un merlon anti-bruit prévu dans le PPI 2004.

##### ○ **Travaux**

- Gestion courante des milieux.
- Extension de roselière par bûcheronnage de saules cendrés.
- Création du seuil définitif sur le contre canal de l'Herretang.
- Mise en place de protections sur les parois de l'observatoire.
- Création de fiches thématiques en libre accès avec actualisation RIS.
- Remplacement complet du caillebotis sous le boisement – 465m.
- Pose de panneaux directionnels le long de la RD 520.
- Consolidation du hangar par changement des poutres en bois.
- Mise en place du pâturage sur la Tuilerie (sud-ouest).
- Broyage d'entretien de la roselière sud de la Tuilerie.
- Réalisation du passage à petite faune par le Conseil général.
- Réaménagement du parking pour un meilleur accueil des cars.

##### ○ **Animation**

- Accompagnement de la Chambre d'Agriculture dans l'animation préalable à la signature de contrats MAE territorialités (Mesures agro-environnementales).



# Marais de Montfort

(Crolles)

---

Propriétés Conseil général de l'Isère, commune, privés

Zone de préemption du Conseil général

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)

Premier plan de gestion réalisé en 1997, plan de préservation courant : 2007-2011.

## € *Études et suivi*

- Campagnes de baguage par François SAVIN et Marie JOUVEL.
- Suivi mensuel des 6 piézomètres.
- Suivi photographique.
- Comptages Orchidées.

## € *Travaux réalisés*

### **Gestion de milieux**

- Entretien de la chantourne du Fouchard par l'équipe d'insertion ONF/ Prodepare les 25 et 26 septembre. L'évacuation des rémanents issus de l'entretien de la chantourne a été facilitée grâce au concours du service technique de la commune de Crolles qui a mis à disposition plusieurs bennes.
- Entretien de la végétation rivulaire du chapelet de mares présent dans la zone centrale du marais le 1er octobre afin de préparer le chantier de bouchage de drains à la mini-pelleteuse.
- Fauche des parcelles (ZC180,181,184,185,191,192,193,194,253) au cœur du marais par le GAEC des Echelles (2 ha fauchés le 23 août) avec récupération de la blache.
- Fauche des parcelles ZC208, 178, 182, 183, 183, 186, 187, 188, 189) avec exportation de la blache par le GAEC de Pierre Grange (dernière année du CTE : réalisé la semaine du 30 juillet). Broyage partiel des parcelles à Cirse de Montpellier difficilement fauchable.
- Fauche d'entretien des parcelles ZD38pp, ZC173, 174, 176, 177 mi-août.
- Entretien favorable à la Sanguisorbe officinale le long du caillebotis (broyage).
- Broyage par l'EID d'une zone de buissons de saules le long du chapelet de mares.
- Bouchage de drains sur la zone centrale du marais à l'aide d'une mini-pelleteuse (régie AVENIR) et création de passages pour tracteur afin de faciliter l'entretien mécanique (15 et 24 octobre).
- Broyage de restauration des prairies ZD 38, 39 par le GAEC de Pierre Grange début août.
- Aménagement des berges d'une mare en bordure du sentier en caillebotis pour offrir un support supplémentaire aux animations natures.
- Déplacement d'un panneau directionnel le long du sentier (ruisseau de Montfort) afin de ne pas inciter les promeneurs à se rendre dans le cœur du marais (régie AVENIR).
- Maintien et entretien des seuils en planche dans la chantourne du Fouchard (régie AVENIR).

### **Ouverture au public**

Entretien régulier du parcours de découverte.

## € *Animation et réunions*

- 31 janvier : présentation du plan de préservation à la commission de la plaine de Crolles.
- 20 février : présentation du plan de préservation à la commission environnement du CGI.
- 9 mars : tournée de terrain avec le syndicat des digues pour le projet plage de dépôt du ruisseau de Montfort.
- 19 avril : rencontre avec Madame Fabre, le CGI et l'ADAYG pour conciliation.
- 4 juin : formation des animateurs nature du CGI.
- 20 septembre : visite du sentier des papillons dans le cadre des premières rencontres pour la conservation des tourbières des Alpes.
- 9 octobre : réunion à la chambre d'agriculture avec l'ADAYG et le CGI pour échanges sur les contrats passés avec les agriculteurs.
- 15 octobre : réunion en mairie à l'invitation du Syndicat des digues pour lancement de l'étude de la plage de dépôt avec Fabien Joguet-Reccordon du BET B et R (Meylan) puis tournée de terrain.
- 30 octobre : comité de site.

€ **Programmation 2008**

○ **Travaux**

**Gestion de milieux**

- Entretien courant de la végétation, des mares et des fossés.
- Recreusement de mares : deux sur le belvédère, sur la ZC 0190 à côté du caillebotis et bûcheronnage du côté caillebotis et deux mares sur la ZD 38 en face du centre équestre.
- Exportation du remblai du belvédère.(et/ou Projet AD).
- Élargissement du fossé du Fouchard en face la parcelle ZC 135 et ZC 137 ( et/ou Projet AD).
- Remise en eau de la parcelle ZC 258 en face l'étang de pêche sud.
- Valorisation du patrimoine agricole : parcelle ZC 202 messicoles et anciennes pratiques.

**Ouverture au public**

- Amélioration de la signalétique du sentier des papillons.
- Mise en place d'un ponton pédagogique sur la mare du belvédère.
- Conception et réalisation d'un livret pédagogique de découverte du marais.
- Réaménagement du parking d'accueil.
- Conception et mise en place de la signalétique ENS et APPB (accès et bornage).

○ **Études et suivi**

- Suivi des populations de papillons protégés.
- Mise en place d'une placette de suivi de type forestier dans l'aulnaie.
- Suivi de la végétation de la grande prairie suivant un transect par points contact.
- Captage des sources des Meylons : étude de faisabilité et mise en œuvre.
- Étude hydrogéologique complémentaire incluant des tests de réalimentation par piézomètre.
- Suivi et comptage des populations d'espèces végétales protégées.



# Marais de la Véronnière

(Montferrat)

---

Propriétés du Conseil général de l'Isère, privés  
Zone de préemption Conseil général de l'Isère  
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope  
Plan de gestion en 1997, plan de préservation 2008-2012 en cours de réalisation

## € *Études et suivi*

- Poursuite de la réalisation du plan de préservation.
- Veille faunistique.
- Suivi des échelles limnimétriques et relevés réguliers du Courbon et du niveau du lac au port de Paladru.
- Suivi des placettes d'essai d'implantation de roselière.
- Suivi photographique.

## € *Travaux*

### **Gestion de la végétation**

- Fauche centrifuge de la grande prairie (3,31ha) par l'Entente Interdépartementale de Démoustication avec récupération de la matière (l'intervention a eu lieu la semaine du 25août: (63 balles rondes produites).
- Récupération de la matière par M. ZOUROUDIS : association de randonnée équestre de la Verpillère: utilisation en litière et fourrage.
- Fauche des prairies au nord du marais par M. JAYET DAUPHINE et M. CHOLLAT-NAMY conformément au contrat de prêt à usage signé avec le Conseil général en 2006.
- Broyage de finition au flexmobil des parcelles E 550, E 555, E 556, E 567, E 448, par l'Entente Interdépartementale de Démoustication, soit 1,69ha.
- Coupe d'entretien de 20 m de haie le long de la digue au nord de la prairie de fauche dans un objectif de mise en lumière du fossé en eau (régie AVENIR).

### **Gestion des niveaux d'eau des fossés et protection de la roselière**

- Création, modification, réparation de seuils modulables sur le Montal, l'ancien bras du Courbon, le long de l'ancienne aire de camping de Montferrat et la digue située au nord de la grande prairie (régie AVENIR) pour l'amélioration hydrologique du marais.
- Mise en place de merlons autour de la source du Montal afin de favoriser le maintien de l'eau et créer des habitats favorables à la faune et à la flore aquatique (régie AVENIR).
- Mise en place de dispositifs anti-batillages sur la rive du Lac de Paladru :
  - o mise en place de pieux avec pressage de branches d'aulnes
  - o mise en place d'échalas muni de filet en fibres de coco
- Coupe de branches et mise en place de branchages de saules morts sur une zone de berge afin de créer des zones de remises pour les oiseaux aquatiques et protéger les pousses de roseaux des "prédateurs".

## € *Animation*

- Rencontre avec Sabine SIRUGUE de l'AURG, participation à une réunion de travail en préparation du PLU en mairie de Montferrat.

## € *Programmation 2008*

### o *Études et suivi*

- Suivi des implantations d'hélophytes.
- Suivi de la qualité des eaux d'alimentation.
- Inventaire et suivi de l'avifaune.
- Suivi de la végétation de la grande prairie par transect « contact ».

### o *Travaux*

- Gestion courante de la végétation (fauche, broyage).
- Entretien de la végétation riveraine des mares.
- Poursuite de la conversion des parcelles cultivées en prairie.
- Broyage de l'ancienne aire d'accueil.

- Bûcheronnage de la saulaie riveraine sous réserve de l'accord de M. Leclerc.
- Poursuite de la mise en place de fascines antibatillage.
- Mise en place d'un écran visuel végétal en limite d'APPB roselière coté Montferrat.
- Installation d'une ligne de bouée en limite de l'APPB roselière.



## Confluence de la Bourbre et du Catelan

(Saint-Quentin Fallavier, La Verpillière, Chamagnieu, Satolas et Bonce)

Boisements et prairies humides

Propriétés du CREN (acquises au titre des mesures compensatoires à la construction de l'échangeur autoroutier de Villefontaine), communes, Ministère de l'Environnement, privés

Partenaire de gestion : SAN Environnement

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

1<sup>er</sup> plan de gestion réalisé en 1994

2<sup>ème</sup> plan de gestion réalisé en 2004

### € *Études et suivi*

- Suivi régulier du niveau des mares et des piézomètres.
- Suivi de la fauche des prairies réhabilitées.
- Suivi photographique de la végétation et des aménagements (photo-constat).

### € *Entretien courant / surveillance*

- Passages de l'agent de maintenance d'AVENIR (1 fois tous les 15 jours).
- Pâturage, broyage des parcs pâturés de la rive gauche de la Bourbre par M. THOMASSIER.
- Broyage des prairies restaurées du cœur de la confluence par M. BOUVIER, agriculteur.
- Fauche puis broyage de la parcelle « en L » par M. THOMASSIER.
- Pâturage des prairies par M. DUMOLLARD (20 génisses)
- Mise en place d'une jachère faune sauvage sur 1,5 ha de terres précédemment cultivées en maïs en partenariat avec M. BOUVIER et la Fédération des chasseurs de l'Isère.

### € *Travaux:*

- Remplacement complet du panneau d'information du site et création de panneaux complémentaires d'entrée de site.

### € *Animation*

- Animation foncière complémentaire.

### € *Programmation 2008*

#### ○ *Travaux*

- Plantation de haies champêtres et végétalisation des berges de la Bourbre et du Catelan
- Mise en place de plate-formes à Milan noir sur les pylônes électriques RTE

#### ○ *Animation*

- Poursuite de l'animation foncière complémentaire
- Finalisation de conventions de prêt à usage avec les agriculteurs et le syndicat des marais de Bourgoin-Jallieu



# Marais de Charvas

(Villette d'Anthon)

---

Dernier marais de l'est-lyonnais

Propriétés du CREN (32 hectares acquis grâce aux mesures compensatoires du TGV et de l'autoroute), communes, privés

Zone de préemption Conseil général de l'Isère

1<sup>er</sup> plan de gestion réalisé en 1994

2<sup>nd</sup> réactualisé en 2002

## € *Études et suivi*

- Suivi régulier des niveaux d'eau.
- Suivi des espèces patrimoniales.
- Suivi photographique de la végétation et des aménagements (photo-constat).
- Accueil d'une opération de baguage par un membre du CRBPO.
- Bilan de la présence du Triton crêté sur le marais et des autres amphibiens (point sur l'opération de renforcement des populations de Triton crêté en 1990 (mesures compensatoires – TGV / autoroute).
- un bilan de 10 ans de gestion pâturée sur la partie ouest du marais.

## € *Travaux*

### **Partie ouest**

- Pâturage tournant équin avec les animaux d'AVENIR, du CORA-Rhône et de la Fédération des chasseurs du département du Rhône.
- Élagage d'une lisière boisée en limite de parcelles cultivées.
- Préparation pour la création d'un nouveau parc de contention.

### **Partie est**

- Pâturage bovin par le GAEC Decrozo et le GAEC des Bruyères (12 ha de prairie humide).
- Broyage de finition d'une prairie à molinie colonisée par la bourdaine (3 ha): réalisé par l'EID en octobre.
- Fauche tardive de la prairie à Gentiane pneumonanthe autour du 25/08 et récupération de la matière par le GAEC de Decrozo.
- Mise en place d'une vanne sur l'étang de Charvas, réalisée par l'EID en octobre.
- Bouchage de drains et fossés le long des prairies pâturées par le GAEC des Bruyères à la pelle mécanique: réalisé par l'EID en octobre.
- Broyage de la végétation autour de la mare de Charvas par l'EID en octobre.

## € *Entretien courant / surveillance*

- Écorçage des saules, aulnes et bouleaux envahissant les prairies.
- Lutte contre la Renouée du Japon.
- Suivi et maintenance liés au pâturage :
  - o réparation et maintenance des clôtures
  - o dégagement des clôtures
  - o nettoyage de l'abri des chevaux (exportation du fumier)
  - o broyage de la végétation du parc de contention
  - o suivi hebdomadaire des chevaux : suivi sanitaire, apports alimentaires complémentaires, suivi des naissances, changement de parcs

## € *Animation*

- Rencontre et/ou contacts avec les porteurs de projets autour du marais de Charvas (RFF, ZAC de Villette d'Anthon, Pusignan, Janneyrias).
- Contact avec la Fédération des chasseurs du Rhône.
- Re-formalisation des conventions de gestion avec le GAEC Decrozo et le GAEC des Bruyères.

## € *Programmation 2008*

### o *Études et suivi*

- Finalisation de la révision du plan de gestion.
- Poursuite du baguage par CRBPO (projet Bruant des roseaux).

- Réflexion méthodologique et calage d'un protocole d'inventaire des micromammifères.

○ **Travaux**

**Partie ouest**

- Pâturage équin avec les animaux d'AVENIR, du CORA-Rhône et de la Fédération des chasseurs du département du Rhône
- Réaménagement du parc de contention (pose d'un couloir adapté et stabilisation du coral)
- Bouchage de drains et fossés
- Suppression de seuils en traverses SNCF inopérants pour retraitement

**Partie est**

- Mise en lumière de la rive sud du ruisseau de Charvas par bûcheronnage de tronçons de ripisylve afin de favoriser le développement de la faune et de la flore aquatique.
- Poursuite du pâturage bovin par le GAEC Decrozo et le GAEC des Bruyères.
- Fauche des prairies à Gentiane pneumonanthe avec exportation de la matière.
- Entretien de mares.
- Bouchage de drains.
- Maintien de la mare de Charvas en à sec jusqu'en octobre.
- 

€ **Entretien courant / surveillance**

- Écorçage des saules, aulnes et bouleaux envahissant les prairies.
- Lutte contre la Renouée du Japon.
- Suivi et maintenance liés au pâturage :
  - réparation et maintenance des clôtures
  - dégagement des clôtures
  - nettoyage de l'abri des chevaux (exportation du fumier)
  - broyage de la végétation du parc de contention
- Suivi hebdomadaire des chevaux : suivi sanitaire, apports alimentaires complémentaires, suivi des naissances, changement de parcs.



## Marais des Goureux

(Vourey)

---

ZNIEFF

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

Propriétés communales et privées

### € *Études et travaux réalisés*

- Broyage puis fauche de restauration de deux clairières envahies par le Solidage géant (le 10 mai puis fin août) soit: 1 ha, réalisé par deux agriculteurs locaux partenaires: M. Nicolas BLACHOT et M. Julien PRIMARD.
- Mise en place d'un pâturage bovin (5 génisses) sur la partie centrale du marais en cour de restauration grâce à la collaboration de M. Nicolas BLACHOT, éleveur bio local (mai à mi-novembre) d'un an. Achat de clôtures mobiles et d'un poste électrique.
- Mise en place de 3 piézomètres par l'entreprise FOREXSOL.
- Étude ornithologique CORA-Isère.

### € *Animation*

- Signature d'un contrat de prêt à usage avec M. BLACHOT pour la gestion pâturée.

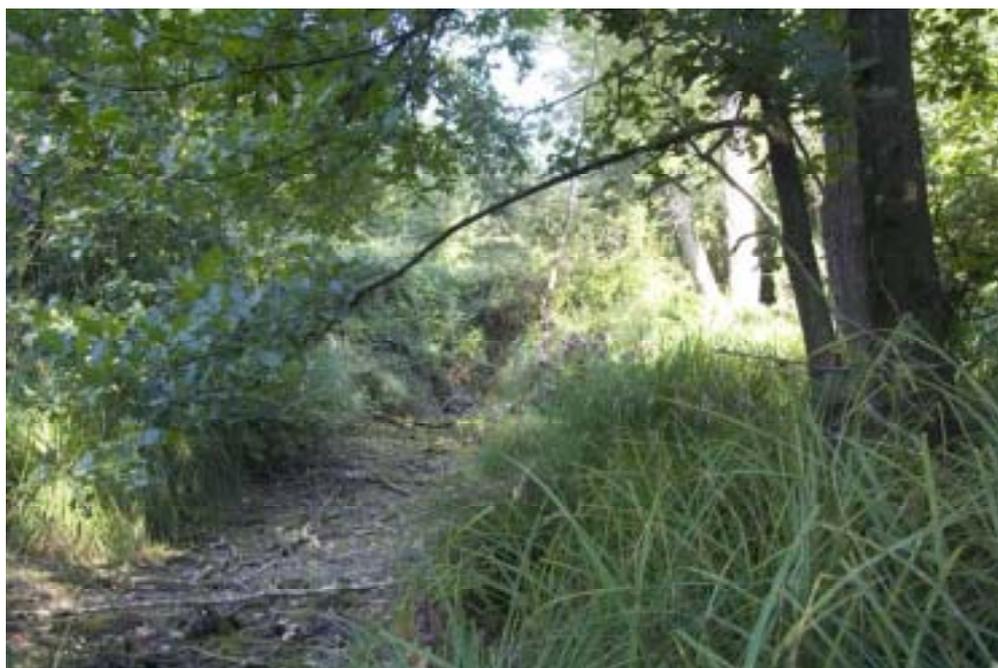
### € *Programmation 2008*

#### ○ *Études et suivis*

- Révision de la notice de gestion du site (programmation sera faite à 10 ans)
- Suivi de la colonisation des populations d'amphibiens.
- Veille sur l'Agrion de mercure et de la flore.

#### ○ *Travaux*

- Broyage de finition des deux clairières colonisées par le Solidage géant (1 ha) : 1ère semaine de mai.
- Fauche de restauration avec exportation de la matière des deux clairières colonisées par le Solidage géant (1 ha) : à partir de la mi-août.
- Poursuite du pâturage avec M. BLACHOT sur l'îlot central (2 ha).
- Mise en lumière du ruisseau de la Mayenne par bûcheronnage de la rive droite du ruisseau sur un tronçon de 100m.



# Étang de Mai et Boucle des Moïles

(Tullins)

---

Propriétés CREN et privés  
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope  
Inventaire faune-flore en 1991  
Plan de gestion en 2000

**Révision du plan de gestion du site** (*en fait les deux sites seront traités séparément en deux documents et la programmation sera faite à 10 ans*).

## € *Études et suivi*

- Poursuite des opérations de baguage par le CRBPO/CORA-Isère sur la Boucle des Moïles.
- Suivi piézométrique et échelles limnimétriques.
- Suivi photographique de la végétation et des aménagements (photo-constat).

## € *Entretien courant / surveillance*

- Entretien des équipements de découverte :
  - o entretien du parking de la Boucle des Moïles
  - o entretien ponctuel du parcours de découverte
- **Suivi et maintenance liés au pâturage :**
  - o fractionnement du site de l'étang de Mai en plusieurs parcs de pâturage
  - o réparation et maintenance régulière des clôtures
  - o dégagement des clôtures
  - o nettoyage de l'abri aux chevaux (exportation du fumier)
  - o suivi hebdomadaire des chevaux : sanitaire, apports alimentaires complémentaires, changement de parcs

## € *Travaux*

### Étang de Mai

- Pose de 2 piézomètres par l'entreprise FOREXSOL.
- Création de clôture fixe en piquets acacia en partenariat avec RTE et réalisation par l'entreprise d'insertion ALLONS-Y (700 + 300 ml).
- Entretien de la haie à vieux peupliers morts, pris en charge par RTE et réalisé par l'entreprise BEL.
- Remise en eau de la phragmitaie par prolongement de la digue vers la peupleraie riveraine afin d'améliorer la conservation de l'eau dans ce secteur à fort enjeux patrimonial (réalisation par ALLONS-Y).
- Broyage de finition des parcelles AC81, 82, 83, 85, 86, 87, 88, 91, 92, 203,11 (6,5 ha) par M. CHALEAT (agriculteur local).
- Fauche de restauration des parcelles AC 102 et 104 par M. CHALEAT.
- Conversion en prairie d'une parcelle en maïs (1ha): AC 100 et 101: travail du sol et semi par M. GIROUD (agriculteur local).
- Fauche de prairies par M. CHALEAT (AC 90, 91).
- Création d'un parc de contention pour les chevaux par ALLONS-Y.

### Boucle des Moïles

- Pose de 2 piézomètres par l'entreprise FOREXSOL.
- Fauche des prairies par des agriculteurs locaux.
- Restauration de zones humides par déblaiement de deux zones (1300 m<sup>3</sup> de déblai inerte) au Burillon et au Nême.
- Plantation des buttes ceinturant l'observatoire afin d'augmenter la tranquillité (AVENIR).
- Entretien des prairies humides par la poursuite du pâturage mixte sur le nouveau parc (AW 166, 167, 168 et 171) avec Mme Françoise SOULLIER.

#### € Animation

- Signature d'une convention de gestion à 10 ans avec M. ROYBON (propriétaire et arboriculteur fruitier) pour la gestion conservatoire de la parcelle AC 101 (0,27ha).
- Acquisition d'une nouvelle parcelle sur la Boucle des Moïles et une nouvelle parcelle à l'Étang de Mai
- Reconduction du contrat de prêt à usage gratuit avec Mme Françoise Soullier pour la mise en place d'un pâturage mixte sur les parcelles restaurées (AW 166, 167, 168 et 171).

#### € Programmation 2008

##### ○ Études et suivi

- Révision du plan de gestion du site (en fait les deux sites seront traités séparément en deux documents et la programmation sera faite à 10 ans).
- Poursuite des suivis scientifiques du plan de gestion : odonates (Agrion de mercure), suivi floristique des prairies, relevé de placettes de suivi forestier.

##### Étang de Mai

- Suivi ornithologique de la roselière (LPO Isère).
- Suivi de la parcelle forestière replantée en feuillus diversifiés.

##### ○ Travaux

##### Étang de Mai

- Broyage de finition des prairies envahies par le Solidage géant.
- Captage de sources, bouchage de drains et aménagement d'un mare abreuvoir

##### Boucle des Moïles

- Achèvement de l'aménagement du parking de la palissade d'observation et prolongement de la palissade d'observation
- Poursuite du pâturage mixte sur le nouveau parc (AW 166, 167, 168 et 171)



# Marais des Engenières

(Sassenage)

---

ZNIEFF

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

Propriétés communales et privées

1<sup>er</sup> plan de gestion (décembre 2003)

## € **Travaux**

- Création d'un parc fixe clôturé afin de permettre l'entretien par pâturage : réalisée par l'entreprise d'insertion ALLONS-Y.
- Broyage de restauration de parcelles envahies par les saules cendrés (1 ha): réalisé par l'EID (9 et 10 août).
- Dessouchage des saules cendrés broyés et bouchage de fossés et drains sur les parcelles maîtrisées ((9 et 10 août).

## € **Études et suivis**

- Suivi de la colonisation des amphibiens et libellules.
- Suivi floristique.

## € **Animation**

- Résolution du problème de l'occupation sans titre de la parcelle acquise via l'EPFL (portage financier de l'achat d'une parcelle), pour le compte de la commune via un accord à l'amiable.
- Rencontre avec le centre équestre la Chevauchée pour la gestion pâturée de parcelles sous convention et proposition de convention de gestion (16 octobre).
- Rencontre avec M et Madame SALVI & Fils pour la gestion de leur parcelle et proposition de convention de gestion (sur site le 08 et le 10 août).

## € **Programmation 2008**

### ○ **Études et suivis**

- Suivi de la colonisation des amphibiens et libellules.
- Suivi floristique.
- Cartographie du réseau hydrographique de surface à l'échelle du marais.

### ○ **Travaux**

- Conversion d'une culture de maïs en prairie de fauche.
- Fauche et broyage de finition des secteurs en voie de restauration (1 ha).



## Marais de Cras

(Cras)

---

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

Propriétés privées (dont FRAPNA, CORA, ACCA, Nature et protection de Cras)

Propriétés communales (captage de Poliénas)

### € *Animation*

- Finalisation des premières acquisitions et conventions d'usage.

### € *Programmation 2008*

- Restauration d'une prairie par bûcheronnage de saules cendrés.
- Organisation d'un chantier bénévole pour la restauration d'une prairie humide.
- Poursuite de l'animation foncière.

## Marais de Luippes

(Creys-Mépieu)

---

ZNIEFF

Site éligible au titre de Natura 2000 (Isle Crémieu)

Propriétés CREN, privés et communale

1<sup>er</sup> plan de gestion réalisé en 2003

### € *Études et travaux réalisés*

- Broyage des parcelles Avenir et de la commune par M. MAYEN, agriculteur local, en lien étroit avec l'ACCA de Creys-Pusigneu.
- Réalisation de layons par l'ACCA de Creys-Pusigneu sur les prairies du marais (la quasi totalité des prairies ont été broyées cette année par l'ACCA).

### € *Programmation 2008*

- Poursuite de l'entretien par la fauche ou broyage des parcelles d'AVENIR et de la commune.
- Cartographie du réseau hydrographique de surface et étude du fonctionnement hydraulique du site.
- Mise en place de seuils modulables en fonction de l'analyse de l'étude hydraulique.
- Analyse de la qualité de l'eau.

## Moulin de Vallière (Tufière de Montalieu)

(Montalieu-Vercieu)

---

Acquisition en 1997 par le CREN dans le cadre du « programme de sauvegarde des espaces naturels hébergeant des plantes protégées les plus menacées du département de l'Isère ».

### € *Études et suivi*

- Suivi des espèces patrimoniales par Lo Parvi :
  - o comptage des pieds de Drosera à longues feuilles
  - o suivi de la station de Fougère des marais
- Révision de la notice de gestion 2008-2011.

### € *Entretien courant / surveillance*

- Opération conjointe de débroussaillage Lo Parvi/AVENIR le 7 novembre de la végétation herbacée et des touradons de molinie pour favoriser le développement des droseras.
- Coupe de touradons de molinie par l'équipe d'insertion Prodepare encadrée par l'ONF (2 journées: 22 et 23 novembre)

€ **Programmation 2008**

- Chantier Lo Parvi/AVENIR pour l'entretien du site.
- Coupe de la dernière partie des touradons pour le dégagement des sources et bûcheronnage des lisères boisées par une entreprise.

## Marais du Moulin

(Massieu)

---

Propriétés privées (dont FRAPNA)

Inclus dans le site Natura 2000 - Marais alcalins de l'Ainan et Bavonne - (site FR8201729)

1<sup>er</sup> plan de gestion réalisé en 2003

€ **Animation**

- Animation foncière.

€ **Études et travaux réalisés**

- Fauche de la végétation (1 ha) par un agriculteur local, M. REYNAUD DULAURIER

€ **Programmation 2008**

- Poursuite de l'animation foncière
- Poursuite de l'entretien de la végétation
- Suivi floristique de la renaturation des espaces entretenus
- Maintien du caractère humide des prairies par confortement des seuils modulables mis en place sur certains drains



## Marais de Chambrotin

(Saint-Jean d'Avelanne)

Station de Drosera à feuilles longues, Spiranthe d'été et Liparis de Loisel

Propriété privée

Convention de gestion tripartite AVENIR/Fédération de Chasse/AICA de Saint-Jean d'Avelanne

### € *Études et travaux réalisés*

- Fauche du secteur à drosera début mai et mi-août en régie AVENIR.
- Finalisation de la notice de gestion 2008-2011.

### € *Suivi scientifique*

- Suivi floristique.

### € *Animation*

- Négociation d'une nouvelle convention quadripartite unique formalisant la gestion partenariale du site et redéfinissant la zone d'intervention et d'observation de l'ENS en mars.

### € *Programmation 2008*

- Validation puis signature de la nouvelle convention de gestion.
- Remise en place du pâturage pour l'entretien du site.
- Double fauche en régie AVENIR favorable à la Drosera à longues feuilles.

## Marais de Berland

(Saint-Christophe sur Guiers)

Station de Liparis de Loisel

Propriétés privées

Plan de gestion réalisé en 1997

### € *Études et travaux réalisés*

- Révision de la notice de gestion du site (programmation sera faite à 10 ans).
- Débroussaillage de la parcelle GDF en régie AVENIR (début mai puis mi-août).

### € *Suivi scientifique*

- Capture de chauves souris le 14 août.

### € *Animation*

- Animation foncière.
- Réunion publique avec les propriétaires pour présenter la gestion du site et les projets le 15 octobre 2007.

### € *Programmation 2008*

- Double fauche de la parcelle à Liparis de Loisel.
- Fauche d'entretien des parcelles maîtrisées.
- Comptage des populations de Liparis de Loisel.
- Poursuite de l'animation foncière sur le site.



## Marais de Chassant (Grand Préau)

(Courtenay)

Station de Violette élevée

---

Propriétés privées

### € *Travaux*

- Débroussaillage manuel et exportation de la matière sur la parcelle en convention en régie le 7 novembre.

### *Programmation 2008*

- Poursuite de l'entretien par débroussaillage manuel.
- Suivi des populations de Violette élevée.

## Tourbière du col des Mouilles

(Sainte-Agnès, Laval)

Station de Drosera à feuille ronde

---

Propriétés privées et communales

### € *Travaux*

- Coupe de buisson de saules cendrés en limite de parcelle (réalisé en régie AVENIR).

### € *Programmation 2008*

#### o *Études et suivis*

- Contrôle des plantes protégées.
- Renouvellement de la convention de gestion avec la commune de Sainte-Agnès.

#### o *Travaux*

- Coupe d'arbustes suivant l'envahissement sur les parcelles sous convention.

# Marais des Bruns

(Theys)

Station à Orchis musc

---

Propriétés privées et communales

€ **Animation**

- Animation foncière par Mathieu JUTON, signature d'une convention de gestion complétant le site qui totalise désormais 4 parcelles d'une surface totale de 1.48 ha.

€ **Travaux réalisés**

- Élagage de saules têtards abîmés lors d'une tempête de vent : réalisé par M. PAYERNE BACCARD (propriétaire de la parcelle).

€ **Programmation 2008**

o **Travaux**

- Fauche sur les parcelles sous convention
- Taille de restauration de saules têtards remarquables
- Fauche du secteur fragile à orchidée

o **Animations prévues**

- Poursuite de l'animation auprès des propriétaires pour la recherche de convention de gestion



## La Tourbière du Grand Lemps, Réserve Naturelle Nationale et son Périmètre de Protection

Propriétaires : privés (Société Civile Immobilière du Lac), commune, Département, AVENIR

Réserve Naturelle Nationale

Arrêté Préfectoral de Périmètre de Protection

Zone de préemption Conseil général

Site d'intérêt communautaire au titre de la Directive européenne Habitats

ZNIEFF

Partenaires scientifiques : Université Lyon 1 Claude Bernard, LPO-Isère

### € *Études et suivis*

- Relevé régulier des niveaux limnimétriques (AVENIR).
- Suivi ornithologique annuel par la méthode des indices ponctuels d'abondance (LPO-Isère).
- Comptages réguliers au dortoir hivernal des Busards Saint-Martin (Daniel De Sousa / LPO-Isère).
- Suivi des chants de sonneurs à ventre jaune dans le secteur d'un bassin de décantation aménagé par AREA (AVENIR).
- Suivi de la population d'amphibiens empruntant le passage à petite faune aménagé par le Conseil général sur la départementale 51b (AVENIR).
- Poursuite de l'étude par radiopistage sur l'utilisation de l'espace au cours de l'année par les femelles de Crapaud commun (Université Lyon I – Pierre JOLY).
- Prospection écrevisses américaines sur l'étang Balainières.

### € *Travaux réalisés*

- Fin de la réalisation du Jardin de tourbières (ouvrages pédagogiques, creusement d'une 2<sup>de</sup> petite mare, mise en place d'un radeau de tourbe, réaménagement de l'aire d'accueil...).
- Réalisation des équipements pédagogiques l'étang Balainières (abri-labo, ponton pédagogique accessible aux fauteuils roulants, petites palissades par tressage de branches de saules sur l'étang).
- Amélioration du site de l'étang Balainières (remplacement du portail d'entrée, évacuation d'une vieille caravane ...).
- Abaissement par siphonage du niveau d'eau sur l'étang Balainières pour contrôler les ouvrages de vidange (AVENIR).
- Fauche d'entretien des parcelles du Jardin de Tourbières (EID) et exportation du produit de coupe.
- Entretien des aires d'accueil du public (ONF chantier PRODEPARE et AVENIR).
- Fauche de la station de Renouée du Japon (ONF chantier PRODEPARE).
- Entretien du passage à petite faune du CD51b (DDE, ONF chantier PRODEPARE et AVENIR).

### € *Animation et administration*

- Rédaction (AVENIR) et édition du livret pédagogique du Jardin de Tourbières (Ysy graphic).
- Inauguration du Jardin de Tourbières le 7 septembre.
- 9 animations grand public et scolaires autour du Jardin de Tourbières.
- 2 animations grand public sur la migration des amphibiens (25 et 20 personnes) et 1 animation scolaire (25 élèves) dans le cadre de l'opération « Fréquence Grenouille ».
- 1 conférence diaporama de présentation de la réserve à 2 classes (48 élèves).
- Comité consultatif le 16 janvier.
- Réunion DIREN des gestionnaires de réserves naturelles de Rhône-Alpes sur la Réserve naturelle nationale des hauts de Chartreuse le 19 juin.
- Congrès de Réserves Naturelles de France en mai.

### € *Surveillance*

- Suivi du dossier en contentieux des travaux réalisés sur le captage du lac et réunions de chantier pour l'enlèvement de la piste et la réhabilitation de la tourbière.
- Feu de branches stoppé en lisière de bois.

**Le détail de toutes ces opérations est consigné dans le rapport annuel d'activité de la réserve naturelle.**

€ **Programmation 2008**

○ **Études et suivi**

- Suivi spatio-temporel de femelles de crapauds par radiopistage pour appréhender leur utilisation du territoire au cours de l'année (Université Lyon I – Pierre JOLY).
- Suivi des sonneurs à ventre jaune sur un bassin de décantation AREA.
- Recherche socio-historique sur les usages du site (Université de St Etienne).
- Suivi de la végétation de la tourbière par transects (Gentiana).
- Actualisation de l'inventaire de libellules (GRPLS).
- Suivi des débits à l'exutoire (université de Chambéry).
- Suivi de la végétation pour évaluer l'impact des travaux de restauration autour du captage (Gentiana).
- Suivi des agrions de mercure sur le ruisseau longeant la voie ferrée (GRPLS).
- Rédaction du 2<sup>e</sup> plan de gestion.

○ **Travaux**

- Pose de lames de caillebotis avec des indications gravées sur le Jardin de Tourbières.
- Pose d'une corde main courante sur l'aire d'accueil du Jardin de Tourbières.
- Entretien, débroussaillage du Jardin de Tourbières.
- Recreusement d'un fossé de limite parcellaire de l'étang Balainères.
- Vidange de l'étang Balainères.
- Pêche et exportation des poissons de l'étang Balainères.
- Fauche des prairies.
- Remplacement de la signalétique réglementaire.
- Broyage automnal de 4 ha de végétation sur le secteur nord.
- Test de feu dirigé sur 1 ha sur le secteur nord.
- Travaux de finition pour la restauration de la tourbière après enlèvement de la piste du captage.

○ **Animation et administration**

- Programme d'animation autour du Jardin de Tourbières (Rallye nature pour la fête nationale de la nature).
- Animations grand public et scolaires sur la migration des amphibiens.
- Démarches pour la création d'un poste d'animateur à temps partiel.



## Les Fontaines (anciennement Les Cressonnières)

(Beaufort)

---

Espace naturel sensible communal

€ *Animation et administration*

- Réunions techniques en mairie de Beaufort pour le calage de la programmation et le suivi de l'étude hydraulique et topographique du site : 12 février, 9 mars, 9 novembre.

## Marais des Sailles

(St-Pierre d'Allevard)

---

Espace naturel sensible communal  
Plan de gestion réalisé par AVENIR

€ *Études et suivi*

- Rendu du plan de gestion.

€ *Animation et administration*

- Préparation et participation des comités de site des 8 janvier et 30 mars.
- Rédaction d'un cahier des charges de travaux de gestion des milieux.
- Présentation du plan de gestion en commission environnement du Conseil général le 19 juin.
- Visite de terrain pour le suivi des travaux le 26 novembre.

## Marais de Montenas

(Poliénas)

---

Espace naturel sensible communal  
Plan de gestion réalisé par AVENIR

€ *Animation et administration*

- Rencontre de programmation avec M. le Maire le 9 février.
- Présentation du plan de gestion en commission environnement du conseil général le 20 mars.
- Rédaction d'un avenant au plan de gestion.
- Tournée de terrain avec les élus le 4 juillet.

## Tourbière des Planchettes

(Saint-Pierre de Bressieux)

---

Espace naturel sensible communal  
Plan de gestion réalisé par AVENIR

€ *Études et suivi*

- Comité de site : présentation des objectifs le 3 mai.
- Réunion avec la société mycologique de Seyssinet le 5 septembre.

- Comité de site : présentation et validation du plan de préservation le 4 octobre.

€ **Travaux**

- Entretien du sentier par l'ONF.

€ **Programmation 2008**

○ **Études et suivi**

- Présentation du plan de préservation en commission environnement du Conseil général.
- Suivi de la végétation.
- Inventaire mycologique.
- Suivi de la qualité de l'eau.

○ **Travaux**

- Amélioration du chemin d'accès depuis le parking des Croisettes.
- Restauration du sentier de découverte en rive gauche.
- Remplacement du caillebotis.
- Remplacement de la signalétique.
- Débroussaillage.

## Marais de la Léchère

(Tignieu-Jameyzieu)

---

Espace naturel Sensible communal  
Plan de gestion réalisé par AVENIR

**Travaux de gestion des habitats**

- Coupe à plusieurs reprise de la Renouée du Japon par l'équipe technique de la commune.
- Taille de restauration de saules et frênes en têtard par l'entreprise Elagage & Paysage Soins des arbres en fin d'année 2007.
- Ecorçage d'arbres et arbustes par l'équipe technique de la commune.
- Achat et mise en place de 3 échelles graduées permettant de suivre les variations des niveaux d'eau de la zone humide. La pose de ces éléments a été assurée par l'équipe technique de la commune.
- Transmission par AVENIR d'un protocole de relevé des échelles graduées accompagné d'une fiche de suivi afin de guider les services techniques pour l'enregistrement puis le traitement de ces données (19 juillet).

**Etude pré-opérationnelle:**

- Réalisation d'une première série de travaux topographiques par le cabinet RICHARD pour le lever des cheminements et digues et ouvrages hydrauliques existants.

**Animation et administration**

- Réunions de programmation et de coordination des opérations avec la commune les 19 mars et 15 octobre).
- Visite d'évaluation du site avec le service environnement du conseil général le 4 septembre.
- Demi journée de formation à M. DOTHAL (agent espace vert de la commune) pour les techniques d'écorçages des arbres et arbustes.
- comité de site le 08/01/2008.

€ **Programmation 2008**

○ **Études et suivi**

- Réalisation d'un levé topographique complémentaire.
- Inventaire complémentaire sur les chiroptères (chauves souris).
- Suivi de la flore patrimoniale, des amphibiens, des oiseaux et des libellules.
- Suivi des niveaux d'eau (relevé des échelles limnimétriques).
- Suivi photographique.

○ **Travaux**

- Broyage et dessouchage de saules et de bourdaines.
- Fauche de restauration avec exportation de la matière.
- Arrachage des jeunes plants de frêne et écorçage des plus âgés.
- Définition un plan de fauche des layons avec l'ACCA + entretien et accès unique.
- Travaux d'aménagement de la zone humide (Remise en état des digues et cheminement et redimensionnement des passages d'eau).
- Réalisation d'une ouverture test par fauche avec exportation de la matière organique (Sud ouest de la parcelle 269).
- Rebouchage de drains au niveau des prairies humides.
- Coupe de la Renouée du Japon pour limiter son expansion.
- Poursuite de l'animation foncière par la commune.
- Création d'une aire d'accueil avec plantation.



## Espace alluvial de la Rolande

(Le Cheylas)

---

Espace naturel sensible communal  
Plan de gestion réalisé par AVENIR

€ **Études et suivi**

- Relevé des niveaux (J.P. CHALLABERT).
- Etude LPO sur le suivi du Blongios nain.
- Recherche d'espèces végétales remarquables et complément d'inventaire floristique.
- Compléments d'inventaire des amphibiens avec l'Université de Lyon (Thierry LENGAGNE et Sandrine PLENET), la LPO et le soutien du Conseil général dans le cadre du pôle biodiversité. (Entre 50 et 60 rainettes et 4 tritons crêtés observés).
- Un étudiant stagiaire Jérôme PRUNIER a réalisé une mission d'études, de mi-avril à mi-mai, sur les populations de rainette arboricole.
- relâché des têtards de rainette élevés en aquarium par les chercheurs le 10 juillet.
- Recherche de triton crêté : observations de Jean Pierre CHALLABERT et Jean Luc GROSSI (4 femelles et un mâle).
- Analyse d'eau réalisée sur 3 zones

€ **Travaux de gestion des habitats**

- Réception du chantier de terrassement en janvier.
- Débroussaillage conservatoire des stations à Inule de Suisse par l'AIP (14 décembre).

€ **Travaux pour l'accueil du public**

- Aménagement de la mare pédagogique:

€ **Animation et administration**

- Comité de site le 8 février 2007.
- Réunion de coordination pour le programme « Rainette » en mairie du Cheylas le 26/03 avec R. Marciau et JL Grossi (AVENIR)
- Réunions de programmation et de coordination en mairie le 1<sup>er</sup> mars et le 13 novembre
- Intervention au conseil municipal d'enfant sur le projet de plantation le 20/03.

€ **Programmation 2008**

○ **Études et suivi**

- Mise en place et relevé mensuel des échelles limnimétriques.
- Suivi photographique.
- Suivi des amphibiens et rainette arboricole avec l'Université de Lyon dans le cadre d'un programme biodiversité du Conseil général et en relation avec le sauvetage des amphibiens de la LPO-38 (deuxième année).
- Suivi Ardeïdés et amphibiens par la LPO.
- Suivi végétation et libellule par AVENIR.
- Compléments d'inventaire :
  - inventaire des papillons de jour
  - inventaire floristique avec une recherche des orchidées de milieux alluviaux

○ **Travaux**

**Gestion de la végétation**

- Entretien le long des chemins autorisés si nécessité.
- Entretien des prairies sèches sous réserve de l'obtention d'une convention avec le propriétaire.
- Bûcheronnage de la bande boisée de la mare de l'observatoire.

**Gestion de l'Accueil du public**

- Sécurisation de l'accès à la mare pédagogique et installation de panneaux d'information.
- Fabrication et pose de bornage ENS et RIS.
- Mise en place d'un sentier de découverte et réflexion sur l'équipement signalétique.
- Aménagement de l'aire d'accueil, emplacements de voitures et cars.



## Tourbière du Peuil

(Claix)

---

Espace naturel sensible départemental  
Plan de gestion réalisé par AVENIR

### € *Études et suivi*

- Suivi de la réponse des odonates et des amphibiens aux aménagements réalisés en 2006.
- Lancement de l'étude hydrologique (cahier des charges pour l'étude, contribution à la sélection du bureau d'étude, visite sur site avec le BE).
- Étude de faisabilité d'un projet de recherche palynologique.
- Capture de chauves-souris le 6 août.

### € *Travaux de gestion des habitats*

- Réalisation de seuils sur la petite tourbière et bouchage de drains (19 novembre et 18 décembre).

### € *Animation et administration*

- Comité de site le 11 décembre.



## Etang de Montjoux

(St Jean de Bournay)

---

Espace naturel sensible départemental

Avenir est partenaire de la communauté de communes St-Jeannaise pour le suivi scientifique et technique du site

### € *Études et suivi*

- Prospections pour l'actualisation des données botaniques du plan de gestion.
- Prospections pour la mise en place du suivi des odonates.
- Prospections des ardéidés.
- Mise en place et réalisation du transect de suivi de la roselière.

### € *Travaux de gestion des habitats*

- Réunion de chantier et cahier des charges pour la réalisation de travaux écologiques sur la roselière.
- Suivi du chantier de creusement de mares et platière dans la roselière.
- Suivi du chantier de sentier pédagogique sur la friche nord.

#### € *Animation et administration*

- Participation au comité de site le 2 octobre.
- Participation au comité de pilotage le 10 décembre.
- Tournée avec les animateurs.



## Autres sites

Participation à des réunions de programmations pour les sites de :

- **ENS de l'étang des nénuphars** (communauté de communes des vallons du Guiers). Tournée le 16 juillet et relecture du plan de gestion.
- **ENS du marais de Clandon** (commune de Saint-Ondras). Tournée avec M. le Maire le 29 août
- **ENS de la tourbière de l'Arselle** (Chamrousse). Sortie de terrain le 14 septembre.
- **ENS de l'étang des Béroudières** (Saint-Didier de Bizonnes). Comité de site le 13 septembre et réunion de programmation le 23 novembre.
- **ENS du marais des Sagnes** (le Sappey en chartreuse). Comité de site le 30 janvier.
- **ENS du marais des Seiglières (St Martin d'Uriage)**. Rédaction d'un cahier des charges pour un inventaire des bryophytes
- **ENS de la forêt alluviale de Chapareillan**. Réunion en mairie le 5 juillet et réunion avec les propriétaires le 25 octobre. Réunion à Chambéry le 15 janvier avec RFF, les communes de Chapareillan et des Marches et le CPNS, sur les incidences du passage de la LGV.
- **ENS du marais du Puits d'enfer** (Saint-Etienne de Crossey). Accompagnement de la communauté d'agglomération du pays Voironnais. Réunion plan de gestion (Acer campestre) le 29 mai.
- **ENS du marais des Portières** (Saint-Cassien). Accompagnement de la communauté d'agglomération du pays Voironnais. Réunion plan de gestion (Acer campestre) le 29 mai.
- **Dunes sableuses de Vignieu**. Visite de terrain le 12 avril et rencontre le 27 juin avec le propriétaire, Lo Parvi et M. le Maire de Vignieu, dans la perspective de la signature d'un bail emphytéotique.
- **Pelouses sèches de St-Martin d'Uriage**. Participation à la commission locale SAFER pour la rétrocession agricole du site à la demande de la commune de Saint-Martin d'Uriage le 18 septembre.



# Connaître et comprendre



## Les plans et notices de gestion

Marais de Chirens, Espace naturel sensible départemental : **Plan de gestion terminé en décembre 2007**

Marais des Sagnes (Le Sappey en Chartreuse), Espace naturel Sensible communal : **En cours**

Marais de Sailles (Saint-Pierre d'Alleverd), Espace naturel Sensible communal : **Plan de gestion rendu en février 2007**

Tourbière des Planchettes (Saint-Siméon de Bressieux), Espace naturel sensible communal : **Plan de gestion rendu en octobre 2007**

Marais de Chambrotin (Saint-Jean-d'Avelanne), Espace naturel sensible conservatoire avec convention entre le propriétaire et l'ACCA : **Notice de gestion terminée en octobre 2007**

Moulin de Vallière (Tuffière de Montalieu -Vercieu), Espace naturel sensible AVENIR : **Notice de gestion réalisée en 2007**

## Les inventaires et études pré-opérationnels

### Inventaire des zones humides de l'Isère

La reconnaissance des valeurs patrimoniales et fonctionnelles des zones humides et leur prise en compte dans les politiques d'aménagement passent par une bonne connaissance de leur localisation.

C'est dans cet objectif principal qu'est réalisé, par AVENIR, l'inventaire des zones humides de l'Isère sur la période 2006-2008, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, du Conseil général de l'Isère et du Conseil régional Rhône-Alpes.

Il doit permettre à terme de disposer d'une base de données commune et actualisable, consultable par tous les acteurs. La base de données iséroise pourra par ailleurs être agrégée au niveau régional avec les autres bases de données départementales.

Outre le personnel et les stagiaires d'AVENIR affectés à cette opération, la prospection conduite en 2007 a bénéficié du concours des associations locales : Drac nature et Gère Vivante. La chambre d'Agriculture de l'Isère a, par ailleurs été chargée, d'une formation sur la pédologie ; ce critère étant largement utilisé pour la caractérisation des zones humides dégradées.

L'animation d'un groupe de travail scientifique permet de valider les différents choix méthodologiques ainsi que le travail réalisé au fil des territoires.

L'information, bien que provisoire, est déjà très largement utilisée par les collectivités et les bureaux d'études travaillant sur de nouveaux documents d'urbanisme ou des projets d'aménagements ; preuve, s'il en était encore besoin, de l'utilité d'un tel document de référence.

### État des prospections des zones humides de plus d'un hectare

- Territoires Affluents Rhône amont et Est lyonnais et Bourbre, en partenariat avec le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre et l'association Nord Isère Lo Parvi : **367 zones humides**
- Territoires Romanche Drac Aval (en partie), Drac Amont et Gresse - Lavanchon (en partie), en partenariat avec l'Office national des forêts (étude des zones humides du SAT) : **93 zones humides**
- Territoire Matheysine, en partenariat avec l'association Drac Nature (Gilbert Billard): **61 zones humides**
- Territoires Romanche Drac aval (en partie) et Valbonnais, en partenariat avec le Parc national des Ecrins: **56 zones humides**
- Territoires Quatre vallées, Varèze-Sanne et Bièvre (en partie), en partenariat avec le Comité Gère Vivante : **88 zones humides**

## Prise de contact et organisation des réunions

### Animation auprès des structures gestionnaires de l'eau et des administrations

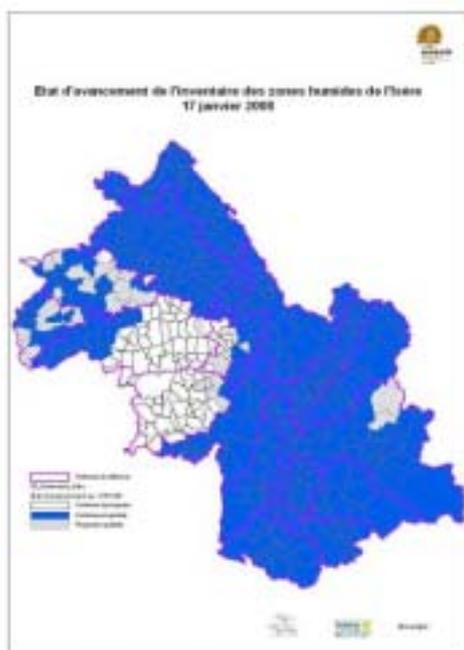
- € 12 janvier : rencontre avec la DDAF et la DIREN
- € 7 mars : réunion d'échanges méthodologiques sur les inventaires zones humides avec les conservatoires d'espaces naturels de Rhône-Alpes
- € 13 juillet : rencontre sur le terrain d'un technicien du CETE pour comparer les contours des zones humides de cet inventaire avec ceux réalisés par le CETE sur le fuseau du projet de l'A48
- € 26 juillet : rencontre des techniciens des secteurs Valbonnais et Oisans du Parc national des Ecrins pour les informer de la méthodologie de l'inventaire des zones humides
- € 21 août : réunion d'une demi journée avec le bureau d'étude CPGF-Horizon pour l'intégration d'une carte d'état de prospection de l'inventaire des zones humides dans le futur observatoire de l'eau du Conseil général de l'Isère
- € 6 septembre : réunion d'une demi-journée pour présenter l'inventaire des zones humides aux associations du Pays Voironnais à l'initiative de l'association du Pic Vert
- € 27 septembre : réunion avec le Parc naturel régional du Vercors : quel plan d'action pour les zones humides issus de l'inventaire réalisé dans le cadre du contrat de rivière Vercors Eau Pure ?
- € 9 novembre : rencontre du SACO qui réalise le contrat de rivière Romanche
- € 16 novembre : rencontre des techniciens de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Drac-Romanche pour faire un point sur l'état d'avancement de l'inventaire sur leur territoire
- € 10 décembre : rencontre de l'AURG pour l'informer de l'inventaire

### Animation d'un groupe de travail scientifique concernant la méthodologie et la validation des inventaires par territoires

- € 16 janvier : réunion du comité de pilotage départemental
- € 14 juin : 3<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail scientifique au Conseil général de l'Isère
- € 13 décembre : 4<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail scientifique au Conseil général de l'Isère

### Porter à connaissance de l'inventaire à la demande des communes dans le cadre de la réalisation des PLU des communes suivantes

La Ferrière, Saint-Nazaire les-Eymes, Huez, Susville, Poliénas, Le Pin, Saint-Julien de Rat, Saint-Pierre de Chartreuse, Vaulnaveys le-Haut, Belmont, Saint-Victor de Cessieu, Cessieu, Soleymieu, Saint-Jean de Soudain, Doissin.



## Dossier de prise en considération pour la protection et la gestion des tourbières du Taillefer et de Matheysine

Afin de rendre opérationnel l'inventaire des tourbières réalisé en 2000 sur le massif du Taillefer et le plateau de la Matheysine, AVENIR, soutenu par le Conseil général de l'Isère, a réalisé un document de précision parcellaire dont la finalité est de mettre à la disposition des décideurs un état précis de la surface et du patrimoine naturel de ces tourbières, leur statut actuel, leur degré de vulnérabilité et les contextes socio-économiques communaux.

Ce document doit permettre enfin la coordination de toutes les volontés pour une préservation définitive de ce patrimoine exceptionnel grâce à une concertation avec les élus et les acteurs locaux. Cette opération s'inscrit également dans le cadre d'une démarche originale de préservation des tourbières par l'État qui vise à la création d'Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope par grand massif sur l'ensemble du département de l'Isère.

€ Les prospections sur la base de l'inventaire des tourbières de la région Rhône-Alpes (CREN, 2000), du document d'objectif Natura 2000 (FRAPNA, 2004) et du dossier de prise en considération (AVENIR, 2000) ont permis de compléter les données **sur 18 tourbières et marais supérieurs à un hectare.**

€ La superficie totale des tourbières recensées est de **832 ha, soit 4,7 % du territoire d'étude** (17 559 ha), dont 655 ha (3,7 %) pour le massif du Taillefer et 176 ha (0,1 %) pour le Plateau matheysin.

€ Les tourbières sont de taille très variable. Le plus petit site mesure 1,81 ha (marais des Pêcheurs à Saint-Théoffey), le site le plus grand mesure 517 ha (Tourbières du plateau des lacs des Prés à Oulles). La taille moyenne des sites est de 45,5 ha.

€ 12 habitats remarquables au niveau européen ont été recensés.

€ 21 plantes protégées sur 17 stations.

€ 2 sites font l'objet de mesures de gestion conservatoire (1 ENS, 1 site patrimoniale de la communauté de commune de la Matheysine) et 8 sont incluses dans un site Natura 2000 (Massif du Taillefer).

Le massif du Taillefer et le Plateau matheysin confirment tous deux leur richesse en zones humides de type tourbeux riches en espèces remarquables. 80 % de ces sites se trouvent sur le massif du Taillefer contre 20 % en Matheysine. Alors que les tourbières du massif du Taillefer sont assez bien préservées et font l'objet d'un périmètre Natura 2000, les marais de la Matheysine subissent des atteintes préoccupantes (drainage, destruction partielle...). Seulement deux sites du Plateau matheysin recensés dans ce document font l'objet d'une gestion conservatoire. Devant le faible pourcentage de sites préservés, un travail de communication et de conservation important est à réaliser en urgence.



## Étude de valorisation des zones humides du Trièves

AVENIR a été associé à une étude de « valorisation des zones humides du Trièves » conduite et initié par l'ONF pour le compte du Syndicat d'Aménagement du Trièves et en partenariat avec d'autres associations environnementales (FRAPNA, CORA, Gentiana...).

Dans ce cadre, AVENIR a réalisé 3 notices de préconisation de gestion sur les sites de :

- Marais du Col du Fau (Roissard)
- Marais des Combes (Saint-Jean d'Hérans)
- Tufière de Darne (Saint-Martin de Clelles)

L'année 2007 a été consacré à des compléments de terrains sur certains sites (marais du col du Fau, de marais des Combes, marais des Reymondins, Gour de Perroux), à la finalisation des documents et à la restitution de l'étude auprès du SAT :

- Réunions les 26 février et 22 octobre
- Visite de terrain complémentaire le 20 juin
- Réunion avec la commune de Chichilianne (marais des Reymondins) les 3 août et 22 octobre

## Document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 de la Tourbière du Grand Lemps

(Bizonnnes, Burcin, Châbons, Colombe, Le Grand-Lemps)

---

### € *Avancement du document d'objectifs*

- Animation du DOCOB auprès des acteurs du site pour présenter les objectifs et les fiches-actions pour initier des contrats Natura 2000
- Réunion publique d'information à Chabons auprès de la profession agricole sur Natura 2000, le docob et les périmètres transmis
- Réunion de programmation sur les MAET avec la DDAF, la Chambre d'agriculture de l'Isère et les opérateurs Natura 2000 du département
- Réunions techniques sur les MAET
- Réunion publique d'information à Chabons auprès de la profession agricole du site sur les MAET

### € *Programmation 2008*

- Comité de pilotage de validation du périmètre Natura 2000
- Réunion publique d'information auprès de la profession agricole du site sur la procédure MAET (Chambre d'agriculture et AVENIR)
- Série d'entretiens individuels auprès de la profession agricole du site sur le montage de MAET (Chambre d'agriculture et AVENIR)
- Animation du DOCOB auprès des acteurs du site pour présenter les objectifs et les fiches-actions pour initier des contrats Natura 2000
- Rédaction, édition de 2 infosites
- Rédaction de la charte Natura 2000

## Document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 : étangs, coteaux secs et grottes de l'Isle Crémieu (30 communes)

---

- € Depuis 1999 et après de longues années ponctuées de très nombreuses difficultés tant financières qu'administratives, le conseil d'administration d'AVENIR a acté la fin de son travail à l'issue du comité de pilotage du 26 février pour lequel AVENIR a apporté son ultime contribution dans la finalisation du document et des cartes associées.
- € Participation du président au dernier comité de pilotage du 6 septembre.



# Assister techniquement les collectivités et administrations



## Assistance directe au Conseil général de l'Isère

### € *Participation à des réunions techniques concernant :*

- Le suivi des Espaces Naturels Sensibles départementaux (hors marchés de gestion) :
  - o Suivi général
  - o Programmation de la campagne animations estivales des ENS. Formation des animateurs nature du Conseil général sur sites. Participation à la restitution et au bilan du programme 2007 le 30 août
  - o Restitution de la campagne en chemin vers les ENS le 5 décembre
  - o Réunion sur le schéma directeur des ENS entre les techniciens d'AVENIR et du service Environnement le 5 février
  - o Réunion de réflexion sur les modalités de suivi de la qualité des eaux sur les ENS le 29 mars
  - o Intervention générale sur les plans de préservation à Vizille le 7 juin.
  - o Accueil du Directeur général adjoint du Conseil général le 29 mai sur les tourbières de l'Herretang pour une présentation de la spécificité de la gestion des milieux naturels
  - o Présentation du Jardin de Tourbières à une délégation du Conseil général de Haute-Loire le 28 septembre
- La politique **corridors écologiques** :
  - o Visite de terrain sur le Maupas le 22 février
- **Pôle recherche et biodiversité** :
  - o Restitution des travaux le 6 mars
  - o Préparation et examen des projets les 11 juin, 26 juin et 1er octobre
- **DOP Flore** :
  - o réunion technique le 6 février

### € *Assistance au Conseil général dans l'analyse des scénarios d'aménagement de l'Isère amont en prévention des risques d'inondation (SYMBHI)*

- Lecture de documents et rédaction d'observation sur le projet.

### € **Réalisation de diagnostics ENS locaux**

- diagnostics-conseil au titre de nouvelles labellisations « ENS local communal » engagés ou terminés en 2007 :
  - o Zone humide de la chapelle de la Salette (Bellegarde-Poussieu)
  - o Etang des Longs (Brie et Angonnes)
  - o Bassin de la Sanne (Montseveroux)
- réactualisations de diagnostics conseil
  - o Bois Claret (Bernin)

Dans le prolongement des dossiers de labellisation, AVENIR a apporté son concours au Conseil général ou aux communes dans la phase préalable de mise en œuvre de la gestion ou de l'animation foncière de plusieurs sites (cf détail dans la rubrique « Assistance à la gestion de sites communaux ou départementaux »).

## Relations avec le Conseil régional Rhône-Alpes

### € **Mise en oeuvre de la Convention pluriannuelle d'objectifs 2006-2008 entre le Conseil régional et les conservatoires de Rhône-Alpes**

- Rencontres régulières avec la Direction de l'environnement.
- Visite de sites du conservatoire le 9 mai.
- Participation à un séminaire de réflexion avec les associations environnementales de Rhône-Alpes le 11 mai.
- Participation à la réunion de préparation du Grenelle de l'environnement organisée par la Région le 29 septembre.

### € **État des lieux de la préservation des espaces naturels remarquables en Rhône-Alpes**

AVENIR est associé à cette étude conduite par le CREN avec le soutien de la Région Rhône-Alpes (et de l'Agence de l'Eau RMC) et visant à définir une stratégie régionale de préservation et de gestion des espaces naturels associant l'ensemble des acteurs.

L'année 2007 a été consacrée :

- à la finalisation du document
- à sa validation et restitution au niveau départemental (21 juin à Grenoble) et régional (les 2 mai et 16 novembre à Charbonnières) et à la réflexion sur les suites opérationnelles à donner à l'étude.

## Participation aux programmes locaux d'aménagement du territoire et de gestion de l'espace

SDAGE RMC : contribution au positionnement des conservatoires de Rhône-Alpes et participation à la commission géographie Isère-Drôme le 5 octobre à Montmélian (73).

SAGE Drac : réunion avec le secrétariat de la Commission Locale de l'Eau pour la prise en compte de l'inventaire zones humides de l'Isère et des tourbières dans le SAGE le 16 novembre, participation au comité de pilotage du projet de RNR du Drac aval et assistance à l'inventaire des zones humides de Vaulnaveys le haut.

SAGE Bourbre : participation à la CLE le 27 mars.

Contrat de rivière Vercors eau pure : participation au groupe de travail sur les milieux aquatiques et aux réflexions sur le renouvellement du contrat de rivière. Réunions le 24 avril, 27 septembre et 5 décembre.

Corridors Bièvre-Valloire : participation au comité de pilotage les 9 mars.

## Participation aux politiques d'aménagement et de gestion de l'espace au niveau départemental, régional et national

### Participation au Grenelle de l'environnement :

- Contribution à la position nationale de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels de France.
- Participation à la réunion préalable organisée par la région Rhône-Alpes à Charbonnières le 29 septembre.
- Participation à la réunion régionale organisée par l'Etat à Annecy le 12 octobre.

### Participation à Natura 2000 :

- Comité départemental Natura 2000 le 6 mars.
- Comité de pilotage DOCOB Isle Crémieu les 26 février en préfecture et 6 septembre.
- Comité de pilotage DOCOB de Bourg d'Oisans le 6 novembre en préfecture.
- Comité de pilotage DOCOB des gorges de la Bourne le 11 décembre.
- **Participation au programme LIFE Nature et Territoire en Rhône Alpes.** AVENIR intervient sur l'un des seize sites concernés par ce programme piloté par l'ONF en partenariat avec le CREN, et portant sur l'interface développement territorial et Natura 2000. C'est dans ce cadre que l'aménagement du Jardin de Tourbières du site Natura 2000 de la Réserve naturelle du Grand-Lemps bénéficie d'un financement de 50 % de l'Union Européenne pour la première tranche.  
En 2007 AVENIR a participé au séminaire du LIFE « acteurs du territoire » le 27 mars à Vourles.

### Participation à la gestion des réserves naturelles nationales et APPB

- RNN des Hauts de Chartreuse : Groupe technique le 22 mai et comité consultatif le 29 mai.
- Participation au congrès des Réserves naturelles de France du 26 au 29 avril en Guadeloupe.
- Réunion DIREN des gestionnaires de réserves naturelles de Rhône-Alpes en Chartreuse le 19 juin.
- Réunion DIREN-CG38-gestionnaires de RNN de l'Isère sur la convention de partenariat Etat - département le 20 mars.
- Projet d'APPB marais de Saint-Aupre : réunion avec la DDAF et les propriétaires le 14 juin.
- Projet d'APPB marais de Berland : visite avec le maire et la DDAF le 26 octobre.
- Projet d'APPB de la Rolande : visite avec la DDAF le 13 mars.

### Participation à la gestion des réserves naturelles régionales

- RNR de l'étang de Haute Jarrie : Relecture du plan de gestion, Comité de pilotage le 24 avril et rédaction d'un avis technique, comité consultatif le 26 novembre
- Projet de RNR du Drac aval : participation au travail préalable d'élaboration du dossier dans le cadre de du SAGE DRAC. Participation aux comités techniques et élaboration d'avis sur le projet de règlement : réunions les 22 avril, 4 octobre, 23 octobre, 8 novembre, 12 décembre. Visite de terrain le 7 décembre.

**Participation à la commission préfectorale départementale des sites et des paysages**

- Réunions les 28 septembre et 21 novembre.

**Participation au conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN)**

- Réunions les 2 mars et 10 octobre.

**Participation aux politiques agri-environnementales**

- Réunions de présentation de la procédure par la DDAF le 2 février (maison des agriculteurs).
- Engagement de l'animation locale avec la Chambre d'Agriculture sur les sites de l'Herretang et du bassin versant de l'Étang du Grand-Lemps.

## Relations avec les partenaires associatifs et institutionnels

### **DDAF**

Rencontre avec le nouveau directeur, M. Lestoille, le 26 février  
Echanges réguliers

### **Ligue pour la protection des oiseaux - Isère**

Rencontres régulières et participation à l'Assemblée Générale, le 4 mai

### **Fédération Rhône-Alpes de protection de la Nature**

Rencontres régulières

### **Fédération de la Randonnée en Isère**

Participation à l'Assemblée Générale du 19 mars

### **Fédération des chasseurs de l'Isère**

Elaboration d'un projet de formation sur le thème «Aménagements cynégétiques et biodiversité »

### **Gentiana**

Participation à l'AG

### **Parc naturel régional de Chartreuse**

Réunion de pré-programmation des partenariats, le 17 décembre

### **Office National des Forêts**

Concertation pour l'élaboration d'un projet sur les chantiers de restauration des petites zones humides forestières des Chambaran

### **Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**

Echanges réguliers dans le cadre de l'inventaires des zones humides et rencontre dans la perspective de l'établissement d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec les conservatoires d'espaces naturels de Rhône-Alpes en 2008

### **Chambre d'agriculture de l'Isère**

Concertation pour l'élaboration d'une proposition commune pour l'animation des MAE-T de l'Herretang et de l'étang du Grand-Lemps

### **CPIE Vercors**

Participation à l'anniversaire du CPIE à Autrans le 21 avril

### **Maison de la Nature et de l'Environnement de Grenoble**

Utilisation des services aux associations proposés par la MNEI (location de minibus, infographie) et participation à l'Assemblée Générale, le 25 avril

## Participation à des commissions techniques, colloques, rencontres diverses

- Participation à la réunion annuelle du « Groupe Cistude » de la Société Herpétologique de France à Lyon, le 12 janvier
- Participation à la restitution des travaux du Pôle Biodiversité, le 6 mars
- 3ème Forum des gestionnaires de l'Isère, le 20 mars
- 14<sup>ème</sup> Conférence départementale sur l'environnement en Isère, le 22 novembre "Quels systèmes d'information sur la nature et les paysages : du global au local et quelles communications et usages des listes rouges ?"
- Participation à la journée technique « Conduites d'études hydrauliques et hydrologiques » organisée par Rivière Rhône-Alpes, le 9 mars à Pont en Royans
- Encadrement de la pré visite du colloque international sur les tourbières (Lamoura – Suisse) aux tourbières de l'Herretang
- Réunion sur le Service d'information Nature et Paysage (SINP), le 4 décembre au Conseil régional
- Séminaire au muséum de Grenoble, le 6 décembre sur les inventaires naturalistes
- Présentation du plan de restauration des chiroptères de Rhône-Alpes, le 18 décembre à la DIREN

## Participation aux programmes de formation

- Intervention dans le Master 2 de l'IGA les 9 janvier et 12 mars : présentation d'AVENIR, présentation de la méthodologie des plans de gestion, visite commentée de la gestion du site des tourbières de l'Herretang
- Intervention les 21 et 22 mars pour le CFFPA de la Côte Saint-André : la gestion des zones humides
- Intervention les 6 et 7 juin sur la gestion des espaces naturels auprès de la Direction de l'environnement du Conseil régional
- Intervention le 8 juin à la MFR de vif sur la gestion conservatoire
- Intervention le 12 octobre au collègue Jules Flandrin de Corenc sur le fonctionnement et la gestion des tourbières
- Organisation d'une formation animée par la Chambre d'Agriculture sur la pédologie des zones humides, le 12 mars



# Maîtriser foncièrement



Des efforts spécifiques ont été mis en œuvre en 2007 pour compléter la maîtrise foncière sur plusieurs sites. Ces actions ont été engagées, soit dans le cadre de programmes fonciers spécifiques (Bourbre-Catelan et Cras), soit grâce au produit de la revente de l'indivision des tourbières de l'Herretang dont le montant est affecté à de nouvelles acquisitions.

Andrew Wooding et Mathieu Juton ont contribué à la finalisation de plusieurs acquisitions.

## **Marais de Berland**

Acquisition d'une parcelles auprès d'un propriétaire pour une surface de 2900 m<sup>2</sup>  
Compromis de vente auprès de 5 propriétaires pour 7 parcelles d'une surface totale de 15160 m<sup>2</sup>

## **Marais des Bruns**

Convention d'usage avec un propriétaire pour 1 parcelle d'une surface de 4710 m<sup>2</sup>

## **Marais des Engenières**

Convention d'usage avec un propriétaire pour 1 parcelle d'une surface de 11937 m<sup>2</sup>

## **Confluence de la Bourbre et du Catelan**

Acquisition de 2 parcelles auprès d'un particulier pour une surface de 2485 m<sup>2</sup>  
Compromis de vente auprès de 3 propriétaires pour 5 parcelles d'une surface totale de 5235 m<sup>2</sup>

## **Marais de Charvas**

Compromis de vente auprès d'une propriétaire pour 1 parcelle d'une surface de 1145 m<sup>2</sup>

## **Marais de Cras**

Acquisition de 4 parcelles auprès d'un particulier pour une surface de 6735 m<sup>2</sup>  
Convention d'usage auprès de 2 propriétaires pour 3 parcelles d'une surface totale de 3214 m<sup>2</sup>  
Compromis de vente auprès de 4 propriétaires pour 7 parcelles d'une surface totale de 12705 m<sup>2</sup>

## **Tullins**

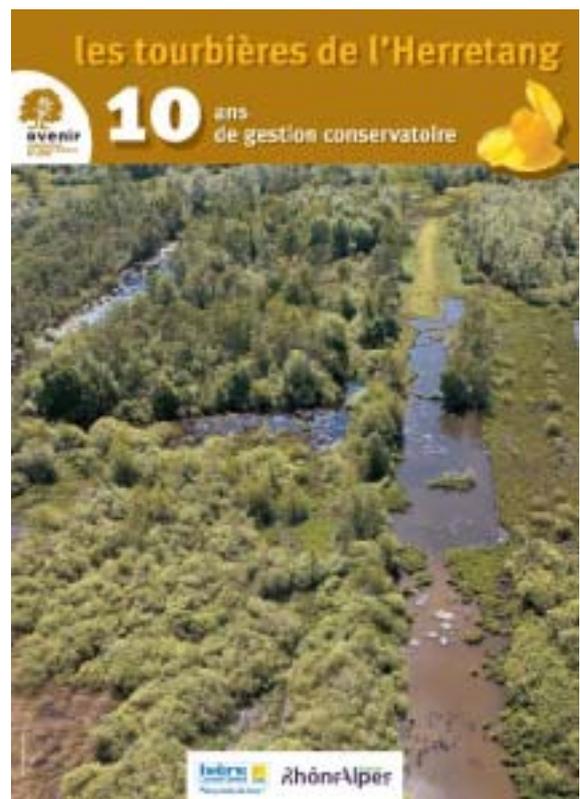
Rétrocession par la SAFER, avec l'accord du Conseil général et de l'AREA de 3 parcelles d'une surface totale de 18180 m<sup>2</sup>  
Convention d'usage avec un propriétaire pour 1 parcelle d'une surface de 2687 m<sup>2</sup>  
Compromis de vente avec un particulier sur une parcelle de 1825 m<sup>2</sup>

## **Marais du Moulin**

Compromis de vente avec 2 particuliers pour 2 parcelles d'une surface totale de 21380 m<sup>2</sup>



# Informier, communiquer



## Expositions

### « Les zones humides de l'Isère, un patrimoine à préserver »

Réalisée en 2002, l'exposition a été présentée en 2007 :

- À la mairie de la Motte Servolex pour la semaine du développement durable du 1<sup>er</sup> au 8 avril
- À l'office de tourisme de Chamrousse pour l'association ADHEC du 16 au 18 juillet
- Au collège Jules Flandrin de Corenc pour un projet d'implantation de tourbière dans le collège du 22 novembre au 7 décembre

### « Les pelouses et coteaux secs de l'Isère, un patrimoine à préserver »

Réalisée en 2001, l'exposition a été présentée en 2007 :

- À l'office de tourisme Mandrin Chambaran pour la randonnée de la Marguerite du 24 au 27 août

## Documentation technique

### Bilan de 10 ans de restauration et de gestion des tourbières de l'Herretang

Rédigé en 2006 et paru en 2007

## Autres outils de communication

### CD Rom « Les zones humides de l'Isère »

Poursuite de la réalisation en collaboration avec le service environnement du Conseil général d'un CD pédagogique sur les zones humides de l'Isère.

Outil paru en 2007.

## Manifestations

### 1<sup>ères</sup> rencontres pour la conservation des tourbières des Alpes - 20 et 21 septembre 2007

Organisation et participation à deux journées d'échanges techniques sur la conservation des tourbières au niveau des Alpes françaises. Participation de près d'une centaine de personnes (scientifiques, acteurs locaux, élus, enseignants, étudiants...) sur les deux jours. Hébergement, repas et salle au Domaine de l'Arselle de Chamrousse.

1<sup>ère</sup> journée : présentation de travaux et échanges d'expériences, en salle.

2<sup>e</sup> journée : visites de la Réserve naturelle national du Luitel, des ENS des Seiglières (commune de Saint-Martin d'Uriage) et de Montfort (commune de Crolles). Déplacements en bus et pique-nique pris en charge par AVENIR

Actes des rencontres à paraître en mai 2008.



## Médias

- Parution d'une dizaine d'articles de presse (cf. extraits de la revue de presse)
- Interventions radio et téléés
  - o Intervention de présentation de Fréquence grenouille sur France Bleu Isère (Grégory Maillet)
  - o Intervention sur Télé Grenoble de présentation des ENS et des animations estivales du Conseil général (Bruno Veillet et Jean-Luc Grossi)
  - o Diffusion le 16 mars sur France 3 de Grandeur nature-les mystères du massif de Chartreuse (intervention de Jean-Luc Grossi sur les tourbières de l'Herretang)

## Communication

- Mise à jour régulière du site Internet et création de pages nouvelles sur les milieux naturels.
- Réalisation de trois numéros de La feuille de chêne (n°18 à 20).
- Rédaction du paragraphe protection et conservation du futur atlas des plantes protégées de l'Isère réalisé par la société botanique Gentiana.



# Fonctionnement de l'association



## Fonctionnement statutaire et réseaux des conservatoires et des réserves naturelles

- Assemblée générale 2006 : le 23 mai 2007 à Saint-Martin d'Hères
- Conseils d'administration AVENIR : les 31 janvier, 28 mars, 28 juin, 3 octobre et 12 décembre
- Bureaux AVENIR : les 26 janvier, 27 avril, 7 septembre (décentralisé à Châbons) et 19 novembre
- Participation à l'Assemblée générale du CREN le 22 mai dans le Rhône et au CA du 19 décembre
- Participation à l'Assemblée générale du CPNS le 10 mai
- Participation à la conférence technique des directeurs de conservatoires les 15 et 14 juin à Saint-Martin de Crau et le 25 septembre à Lyon
- Réunion de travail et d'échanges avec les commissaires aux comptes des conservatoires de Rhône-Alpes le 12 novembre à Villefontaine
- Participation au séminaire national des conservatoires du 18 au 20 octobre à Sète (Languedoc-Roussillon)

## Adhésions

### Nombre d'adhérents au 31 décembre 2007

|   |     |
|---|-----|
| Collectivités *                             | 44* |
| Fédérations et Associations départementales | 9   |
| Personnes qualifiées                        | 11  |
| Membres de droit                            | 2   |

\* dont 4 communautés de communes :

- Communauté d'agglomération du Pays voironnais regroupant 34 communes
- Syndicat d'agglomération Nouvelle (SAN) de l'Isle d'Abeau regroupant 5 communes
- Communauté de communes Porte dauphinoise de Lyon-Satolas regroupant 6 communes
- Communauté de communes Rhône et Gland (01) regroupant 6 communes

## Gestion du personnel

### Formation

- Anouk Merlin : langage de base du Web les 22 et 23/03
- Jean-Luc Grossi : Excel perfectionnement les 3, 4 et 10 décembre
- Annick Batoux : Word perfectionnement les 6, 7 et 13 décembre
- Laurent Poulin : Unix et Linux - administration du 17/12 au 21/12

### Mouvements de personnels

- Embauche de Myrtille Bérenger en CDD du 23 avril au 21 décembre au en qualité de chargée d'études (dossier de faisabilité de gestion des tourbières et divers plans de gestion).
- Embauche de Andrew Wooding en CDD du 12 février au 23 mars en qualité de chargé d'études (animation foncière).
- Embauche de Mathieu Juton en CDD en qualité de chargé d'études du 2 juillet au 3 août (prospection complémentaires à l'inventaire des zones humides sur le Marais des Avenières et la basse vallée de l'Isère entre Tullins et l'Albenc) et du 10 septembre au 9 novembre et 26 novembre au 25 décembre (animation foncière et saisie des bases de données foncière et SERENA).

### Stagiaires

- Lucie Bordat : 16 au 27 avril (suite stage 2006). Étudiante en BTSA GPN au CFPPA de la Côte St-André – Notice de gestion de l'étang Balainières.
- Mathieu Juton : 8 janvier au 30 juin. Etudiant en Master II à l'Université Joseph Fourier (UFR de Biologie) - Contribution à l'inventaire des zones humides de l'Isère (secteurs: Grésivaudan et Belledonne-Breda).

- Jean-Christophe Dourdy : 29 janvier au 2 mars (suite stage 2006). Étudiant en BTS GPN à l'Ecole Supérieure de Cieux – Suivi des sangliers sur la RNN du Grand-Lemps.
- Baptiste Barral : 29 janvier au 16 février et 9 mai au 20 juillet. Etudiant en BTSA GPN à l'IET de Lyon. Bilan de la gestion pâturée du marais de Charvas.
- Corine Trentin : 5 février au 31 août. Etudiante en 2<sup>ème</sup> année de Master Ingénierie en écologie et en Gestion de la Biodiversité de Montpellier - Contribution à l'inventaire des zones humides de l'Isère (secteurs Affluents Rhône amont et Bourbre). Travail en partenariat avec le SMABB et l'association Lo Parvi.
- Samuel Monnet : 5 mars au 31 août. Etudiant en 2<sup>ème</sup> année de Master "Evaluation et Gestion de l'Environnement et des Paysages de Montagne » à l'Institut de Géographie Alpine (Grenoble) - Contribution à l'inventaire des zones humides de l'Isère (secteurs Affluents Rhône amont et Bourbre). Travail en partenariat avec le SMABB et l'association Lo Parvi.
- Thomas Chabert : 9 avril au 27 avril et 4 juin au 29 juin. Etudiant en BEPA EAENR au lycée agricole de Poisy-Chavanod - Entretien et aménagement de la Réserve naturelle du Grand-Lemps.
- Audrey Maurin : 16 avril au 28 juillet. Etudiante en Master 1 Ecologie et biologie des populations à l'Université de Poitiers – Utilisation spatio-temporelle de la RNN du Grand-Lemps par les crapauds communs.
- Elise Jourdan : 4 juin au 7 septembre. Etudiante en 2<sup>ème</sup> année d'IUP Génie de l'Environnement spécialité IMACOF de Tours - Contribution à l'inventaire des zones humides de l'Isère (secteurs Gresse-Lavanchon, Romanche Drac-Aval et Drac Amont).
- Alexandra Chabanne : 16 juillet au 24 août et 29 octobre au 9 novembre. Elève en BTSA GPN au CFPPA du Gers - Poursuite du suivi par radiopistage des crapauds.
- Carole Schmitt : 26 mars au 7 septembre. Etudiante en Master Pro Gestion de la biodiversité et des écosystèmes à l'Université de Lille – Bilan et révision du Plan de gestion du marais de Charvas.
- Hugo Danerolle : 1<sup>er</sup> trimestre année scolaire 2007-2008 en alternance. Etudiant en BEPA EAENR à la MFR de Vif - Entretien et aménagement de la Réserve naturelle du Grand-Lemps.

## Vie courante de l'association

### Recherche de locaux

Dépôt des dossiers de demande de subvention auprès du département de l'Isère et de la Région Rhône-Alpes pour le financement des aménagements intérieurs des bureaux de la maison Borel.

Malgré un écho favorable des services, ces dossiers n'ont pas été instruits par ces collectivités.

Le projet d'installation dans la maison Borel en cours de restauration par la commune de St-Egrève a donc été suspendu.



## Cheptel pour la gestion pâturée

**Au 31 décembre 2007, sont présents :**

- 6 chevaux Camarguais sur le site de Charvas
- 4 chevaux Camarguais sur les tourbières de l'Herretang
- 5 chevaux Camarguais à l'étang de Mai à Tullins



# Annexes



## Le Conseil d'administration d'AVENIR

### Collège des élus

|   |                         |
|---|-------------------------|
| Mairie de Les Adrets  | M. Jean PICCHIONI       |
| Mairie de Chabons   | M. Xavier HEDEVIN       |
|   | M. Jean-Claude BARBIER  |
| Mairie de Chapareillan  | M. Maurice BALLY        |
|   | M. Philippe LAURENT     |
| Mairie de Chirens   | Mme Élisabeth DELAY     |
|   | M. Thierry COMMANDEUR   |
| Mairie de Crolles   | M. Olivier LEROUX       |
| Mairie de Jarrie  | M. Jean-Pierre REVERDY  |
|   | M. Guy BAJARD           |
| Mairie de Le Sappey en Chartreuse                             | M. Roger CARACACHE      |
|   | M. Bruno CHARLES        |
| Mairie de Saint-Égrève  | Mme Catherine HADDAD    |
| Mairie de Saint-Julien de L'Herms                             | M. François LIPONNE     |
| Mairie de Saint-Laurent du Pont                               | M. Jean-Louis MONIN     |
|   | M. Raymond FERRIEUX     |
| Mairie de Tullins   | M. Jean-Pierre RENEVIER |
|   | M. Jean AULAGNON        |
| Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais                 | M. Maurice BERTHET      |
| Syndicat d'Agglomération Nouvelle de l'Isle d'Abeau (SAN-VNE) | M. Marc BLONDEL         |
|   | M. Alain DENEAU         |

### Collège des fédérations et associations

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA)            | M. Michel FRANCOIS        |
|  | M. Gérard SEIGLE VATTE    |
| Fédération Rhône-Alpes des Associations de Protection de la Nature (FRAPNA)        | M. Henri BIRON            |
| Fédération de la Randonnée en Isère (FRI)  | M. Alain BARBARO          |
|  | M. Jacques MASSON         |
| Fédération départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Isère | M. Éric LE GULLUDEC       |
|  | M. Antoine PICCARRETA     |
| Fédération départementale des Chasseurs de l'Isère                                 | M. Georges TRIPIER MERLIN |
|  | Mme Estelle LAUER         |
| Fédération des Alpagnes de l'Isère (FAI)   | M. Fernand SILLON         |
|  | M. Yves RAFFIN            |
| Centre Ornithologique Rhône-Alpes (CORA-Isère)                                     | M. Gérard GOUJON          |
|  | M. Erige DE THIERSANT     |
| Société botanique Dominique Villard (Gentiana)                                     | M. Jacques VANGHELUWE     |

### Collège des personnes qualifiées

|                               |                                   |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| Mme Sophie D'HERBOMEZ-PROVOST | Enseignante                       |
| M. Jean-Marc FERRO            | Pédagogie de l'environnement      |
| M. Pierre-Eymard BIRON        | Conservateur de réserve naturelle |
| M. Serge GROS                 | Directeur CAUE                    |
| M. Rachid NEDJAÏ              | Scientifique                      |
| M. Georges ROVERA             | Scientifique                      |
| M. Patrick ROSSET             | Spécialiste lépidoptères          |
| M. Claude FRANCILLON          | Agriculteur                       |

### Membres de droit

|   |                        |
|---|------------------------|
| Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (CREN) | M. Jean-Yves CHETAÏLLE |
| Association des Maires et Adjointes de l'Isère        | M. Jean PAPAÏT         |

### Invités permanents au Conseil d'Administration

|                            |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| Préfecture de l'Isère      | M. le Préfet de l'Isère |
| Conseil général de l'Isère | Mme Catherine BRETTE    |

## Le Bureau d'AVENIR

|                    |  |
|--------------------|--|
| Président          | M. François LIPONNE  |
| Vice-président     | M. Jean PAPAÏT   |
| Vice-président     | - M. Gérard SEIGLE VATTE<br>- puis M. Yves FRANCOIS, désigné en remplacement de M. Seigle Vatte par la FDSEA le 18/10 et élu à l'unanimité vice-président d'AVENIR lors du Conseil d'Administration le 12 décembre |
| Trésorière         | Mme Catherine HADDAD   |
| Secrétaire général | M. Henri BIRON   |
| Secrétaire adjoint | M. Rachid NEDJAÏ   |
| Invité permanent   | M. Patrick ROSSET  |

|                                     |
|-------------------------------------|
| Le personnel d'AVENIR au 31/12/2007 |
|-------------------------------------|

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Bruno VEILLET         | Directeur  |
| Brigitte MICHEL FRONT | Secrétaire comptable   |
| Annick BATOUX         | Secrétaire   |
| Anouk MERLIN          | Chargée de communication et documentation                      |
| Laurent POULIN        | Assistant technique informatique et SIG                        |
| Roger MARCIAU         | Responsable scientifique                                       |
| Grégory MAILLET       | Conservateur de la Réserve naturelle de l'étang du Grand-Lemps |
| Jean-Luc GROSSI       | Chargé de mission  |
| Céline BALMAIN        | Chargée d'étude  |
| Patrick SUCHET        | Agent de maintenance des milieux naturels                      |
| Guillaume PASQUIER    | Chargé de secteur travaux                                      |

Extraits de la revue de presse

ZH

Voies de  
circulation  
interne de  
l'eau dans le  
système

plus tard à l'été sur 80% de sa superficie totale. Les rivières, qui reçoivent le ruissellement des zones humides, sont donc de 10% à 20% plus riches en matière organique que les rivières qui ne reçoivent pas de telles contributions. En 1998, l'INRA a mené une étude sur la dynamique des sédiments dans les zones humides de la région de la Sologne. Elle a permis de constater que les zones humides accumulent 10 à 20 fois plus de matière organique que les zones humides de la région de la Sologne. Ces zones humides jouent donc un rôle de puits de carbone et de régulateur de la dynamique des sédiments.

**Vers une artificialisation générale du milieu**

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.

de l'eau. Une collaboration avec le Conservatoire d'espèces animales de France (CEAF) a permis de mieux connaître les interactions entre les zones humides et les espèces animales. Une étude en 1998 a permis de constater que les zones humides jouent un rôle de puits de carbone et de régulateur de la dynamique des sédiments.

**D'une zone humide à l'autre... d'une naturalité à l'autre...**

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.



Photo: M. G. G. G.

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.

**Intégration des enjeux écologiques à un projet d'aménagement cynégétique d'une zone humide**

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.



Photo: M. G. G. G.

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.

ZH

Voies de  
circulation  
interne de  
l'eau dans le  
système

plus tard à l'été sur 80% de sa superficie totale. Les rivières, qui reçoivent le ruissellement des zones humides, sont donc de 10% à 20% plus riches en matière organique que les rivières qui ne reçoivent pas de telles contributions. En 1998, l'INRA a mené une étude sur la dynamique des sédiments dans les zones humides de la région de la Sologne. Elle a permis de constater que les zones humides accumulent 10 à 20 fois plus de matière organique que les zones humides de la région de la Sologne. Ces zones humides jouent donc un rôle de puits de carbone et de régulateur de la dynamique des sédiments.

**Vers une artificialisation générale du milieu**

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.

**D'une zone humide à l'autre... d'une naturalité à l'autre...**

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.

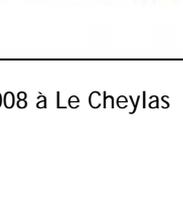


Photo: M. G. G. G.

Le climat provoque une modification des conditions de vie des zones humides, notamment à travers le réchauffement de la température de l'eau et la diminution de la hauteur de la nappe phréatique. Ces modifications entraînent une diminution de la biodiversité et une augmentation de la pollution.

## Recherche activement zones humides de moins d'un hectare

Grâce au travail des associations de protection de la nature, on commence à bien connaître les zones humides d'intérêt patrimonial majeur qui sont inscrites en



Photo. Jean-Baptiste Strober

ZNIEFF\* (tourbières, forêts alluviales, étangs riches en avifaune etc). Toutefois, un grand nombre de zones humides n'ont pas pu être intégrées dans l'inventaire ZNIEFF de 2006 en raison de leur faibles surfaces ou du manque de connaissances naturalistes.

Le conservatoire des sites naturels de l'Isère (AVENIR), soutenu par l'Agence de l'Eau, du Conseil Général de l'Isère et de la Région Rhône-Alpes, s'est engagé à inventorier l'ensemble des zones humides de l'Isère avec ou sans espèces protégées, avec ou sans végétation spontanée mais de surface supérieure à 1 hectare. L'objectif de ce travail est de mettre à disposition des élus et des administrations, l'inventaire des zones humides, pour quelles soient enfin pris en compte dans l'aménagement du territoire (PLU, études d'impact, SCOT, schéma directeurs d'urbanisme...).

Après discussion avec le réseau patrimoine naturel de l'Isère auquel adhère la LPO Isère, on s'est aperçu que c'était une grosse perte d'information de se limiter aux zones humides de plus de un hectare. Le réseau patrimoine naturel s'est donc engagé à transmettre l'ensemble des peti-

les zones humides de moins d'un hectare en sa connaissance.

C'est pourquoi si vous avez connaissance d'une zone humide hors ZNIEFF, difficile à repérer sur les cartes IGN, remplissez le tableau ci-dessous (selon l'exemple joint) et envoyez l'information à la LPO Isère.

L'idéal est de joindre une copie de la carte IGN au 1/25 000 avec délimitation de la zone humide.

Enfin rappelons que depuis 1950, plus des 2/3 des zones humide ont disparu en France alors qu'elles hébergent plus des 2/3 de la biodiversité floristique et faunistique.

*Céline Balmain et  
Roger Marciau, AVENIR*

\* Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique et Faunistique, une ZNIEFF est un document d'information mais ne constitue pas une protection réglementaire

| Commune | Lieu-dit (s'il existe) | X (Lambert II étendu) facultatif | Y (Lambert II étendu) facultatif | Description de l'habitat | Date     | Nom association + non rédacteur |
|---------|------------------------|----------------------------------|----------------------------------|--------------------------|----------|---------------------------------|
| Laval   | Les rebuleux           | 884407,275078                    | 2034512,500441                   | mare                     | 23/03/07 | AVENIR<br>(C. Balmain)          |

## ENVIRONNEMENT

# Espace Naturel Sensible de La Rolande à Le Cheylas : Une réhabilitation de grande ampleur !

Depuis novembre 2003 le site alluvial de La Rolande est inscrit au réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS) grâce à une convention signée avec le Département de l'Isère. Pour permettre cette avancée, la CCHG a délégué une partie de sa compétence « Espace Naturel Sensible » à la commune de Le Cheylas qui était déjà engagée sur ce projet.



Le site de la Rolande

### Les caractéristiques du site

Le site de La Rolande a une surface d'intervention de 28,5 hectares et une zone d'observation de 45,25 hectares. La commune maîtrise 50% du foncier de la zone d'intervention.

Le diagnostic de la faune et de la flore de cette zone fait ressortir une richesse écologique dont la préservation est prioritaire. Pour la flore : Petite massette, Inule suisse et Massette à feuille étroite. Pour les oiseaux : Blongios nain, Héron pourpré et Bihoreau gris. Pour les mammifères : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Vespère de Savi et Oryzodrome roux. Pour les reptiles et amphibiens : Rainette verte et Crotapud calamite. Pour les libellules et papillons : Azuré du serpolet (papillon).

Une zone à assècher incontournable



### La réhabilitation du site

L'objectif est de conserver les richesses patrimoniales du site en préservant les espèces aquatiques remarquables, en évitant l'installation des ligneux qui appauvrirait les parties aquatiques et en délimitant le site par rapport à la plate forme industrielle voisine. Ces travaux permettent de conserver une diversité des espèces tant au niveau de la faune que de la flore. À l'automne 2006, durant 2,5 mois, de gros travaux de terrassement ont eu lieu afin de rétablir ce milieu : 20 000 m<sup>3</sup> de matériaux extraits, 1,3 hectares de zones humides regagnées, une vingtaine de mares et aménagements écologiques réalisés. Des bois morts et des souches dissimulés sur la zone travaillée servent d'habitats aux lapins de garenne et la retraite d'une faulx de sable attend les nichées de martins pêcheurs. Enfin, une mare pédagogique de 350 m<sup>2</sup> a été créée à l'entrée du site pour ne pas gêner la zone vulnérable. Elle permet pour le bonheur des plus petits comme des plus grands de découvrir le site et d'enrichir ses connaissances. Pour certains travaux de ce projet, la commune a associé le conseil municipal des enfants et les chantiers d'insertion professionnelle de la CCHG.

Un site à redécouvrir, à respecter afin de le pérenniser avec toute sa diversité.

Azuré du serpolet



Rainette verte



Pipistrelle commune

Les travaux de restauration de cette zone humide majeure de la vallée du Grésivaudan sont possibles grâce à la valorité et à l'importante implication de la commune de Le Cheylas, du Conseil Général de l'Isère et de l'Agence de l'Eau qui ont accompagné financièrement ce projet.

- L'espace alluvial de La Rolande est un ENS local. La commune, responsable du site, met en œuvre les acquisitions foncières, les travaux d'aménagement et d'entretien et les mesures de gestion et d'ouverture au public.
- Le Département, responsable du label octroyé, apporte un soutien technique, administratif, financier et de communication prévu pour ce réseau.

# NORD-DAUPHINÉ

## CHÂBONS / LE GRAND-LEMPES

### Le jardin des Tourbières est ouvert

**L**e jardin de Tourbières a été inauguré hier en présence Christian Avaret, sous-préfet de La Tour-du-Pin, Georges Calambier, député, Didier Rambaud, conseiller général et maire de la commune de Châbons, François Liponne, président d'Avenir et Jean-François Gaujou, président de la commission environnement du conseil général.

#### À la découverte d'une nature datant de l'ère glaciaire

Ce parcours de découverte sur ce belvédère (passage en bois posé sur la tourbière, elle-même repensé sur l'eau), entièrement accessible aux personnes handicapées, propose mille découvertes sur la faune et sur la flore de ce lieu naturel d'altitude inaccessible. La

tourbière est un réservoir de deux mètres d'épaisseur posé sur l'eau. Son bord, on peut admirer, entre autres bruyères et labiaux, de petites plantes curieuses aériennes.

Cet environnement est né d'un choc glaciaire : pendant l'ère glaciaire au Grand-Lemps, le glacier du Rhône entrait en collision avec le glacier de l'Isère. Avis aux amateurs...

Jean-François Gaujou, Christian Avaret, sous-préfet de La Tour-du-Pin, François Liponne, président d'Avenir, Didier Rambaud, conseiller général et maire de la commune de Châbons, et Georges Calambier, député, ont inauguré le jardin.



RÉSERVE NATURELLE NATIONALE Le "jardin de tourbières" bientôt ouvert

# Eden en eaux troubles

CHÂBONS/  
LE GRAND-LEMPES

**M**archer sur l'eau, découvrir les plantes carnivores étranges au sein d'une source qui ne gèle jamais, tout cela sera possible début septembre grâce au jardin de tourbières de la réserve naturelle nationale du Grand-Lemps.

« Ce qui y pousse : des plantes bizarres »

Le principe ? Un parcmis de 413 mètres en caillabets aménagés dans la tourbière, elle-même divisée en différents plans de vue et espaces de découverte. « Avant les gros pésoengements à l'aveuglette. Ils se repèrent déjà, sans avoir vu les plantes ou les animaux qu'ils cherchaient, sans parler du risque de passer à travers un trou de tourbe », se rappelle Grégory Mailler, conservateur de la réserve. Alors l'Europe, l'Etat et le Conseil général ont mis la main à la poche. Les 160 000 euros de budget ont été employés à aménager un "jardin de présentation", entièrement accessible aux handicapés. « L'idée, c'est de créer un endroit où on sème simplement à se promener, et à découvrir au travers de hautes aménagements ce qui y pousse : des plantes et bêtes », précise Grégory Mailler.

**Première mondiale**  
Stranes et rares : les terres froides ont longtemps gardé secrets ces champignons qui n'avaient jusqu'alors été trouvés qu'en Pologne. Il en va de

même pour plus d'une vingtaine d'espèces pistonnées, parmi lesquelles des plantes carnivores. « Absolues, c'est pas des trucs de dessin animal genre "l'attrape-la-jambe-et-je-mange-la-vante". Mais nous avons noté un milieu naturel aménagé pour leur développement. C'est une première mondiale », souligne le conservateur. La petite drosera à feuille ronde risque fort d'être la star du parcour, tout comme la sautoise peupie, vedette mondiale parfaitement acclimatée depuis les expérimentations d'un ancien directeur du parc de la Tête d'Or. Rayon caroliné, le sautois étrange de gambader au milieu des feuilles de maraige, sous peine d'en ressortir en short. « C'est une plante qui crée des pontons de fibres extrêmement résistants », commente le conservateur. Il en va de même du côté de la faune. « Pour donner un ordre d'idée, un bon site à Ebechides rassemble une vingtaine d'espèces. Nous, on en a plus de 45 ».

**Le mystère de la tourbière**  
Quant aux amateurs de reptiles, ils ne seront pas en reste avec la source de balaban. Les villageois sont longtemps restés fascinés par l'eau toujours pure d'une source qui n'a jamais gelé. Le légende veut qu'une chapelle fut englobée à cet endroit, lui conférant des pouvoirs miraculeux. La réalité scientifique a retardé le début aux basses températures du drainage et aux retours des eaux de pluie de la région, réchauffées par la terre. Autant de curiosités pour lesquelles il faudra encore patienter, biotopiques obligent, l'inauguration officielle a déjà dû être repoussée au 7 septembre. La nature est aussi acide de patience.

François BILLET



La drosera à feuille ronde, plante carnivore de nos contrées, sera l'une des vedettes du parcours de découverte.

## Citoyen et naturel



Des axes de déplacement ont été prévus pour les visiteurs handicapés. Quant au parking, il servira de test pour toute la région Rhône-Alpes : est, l'immobilité classique et son cortège de selles chimiques. Place au "sol compacté naturel" et à des bordures en chêne. Pour l'heure, le dispositif a été installé qu'en région parisienne.

## Née d'une collision entre deux glaciers

« **L**à vous voyez, je crois qu'il y a un type qui a tout le même chose il y a longtemps, mais je vendrais pas autant de livres ». Grégory Mailler ne défile pas. La tourbière de la réserve du Grand-Lemps est un réservoir de deux mètres d'épaisseur posé sur l'eau. Cet environnement est né d'un choc glaciaire : pendant l'églaçage au Grand-Lemps, le glacier du Rhône se retirait en collision avec le glacier de l'Isère. Pas de blessés, mais une forte pression qui, lors du dégel vers 15 000 ans, laissa un trou, puis un lac.

Résultat ? La végétation n'arrivait pas à se développer dans une eau froide en manque d'oxygène, la tourbière était née. Fersport du même coup le développement de plantes carnivores : « ne trouvant pas dans le sol de nutriments pour se nourrir, elles les ont trouvés chez les insectes ». Les chercheurs ont aussi découvert des espèces uniquement rencontrées dans des pays nordiques, ayant be-



Née de la collision des glaciers, la tourbe se corrompt à la vitesse d'un pas titube.

soins de bois, mais craignent l'altitude. Résultat fragile. Aujourd'hui, 40 % des zones

burnées de l'Isère ont disparu, seules 20 % des tourbières naturelles originelles subsistent.

## DÉCRYPTAGE

### Pourquoi préserver les tourbières ?

**1** « Les tourbières sont des zones humides qui se forment dans les terres froides ou en moyenne montagne, à des endroits où l'eau stagne et s'évapore peu. La végétation s'y développe, produit de la matière organique qui se dépose au fond de l'eau : ce dépôt, c'est la tourbe. On y trouve ainsi une accumulation de strates depuis la glaciation, ce qui en fait des archives végétales et climatiques sur 20 000 ans » explique Roger Marciau, responsable scientifique d'Avenir.

**2** En Isère, 115 tourbières (réparties sur 2 700 ha) ont été recensées en 2000. En comparant avec une étude menée dans les années 40, on s'aperçoit que depuis cette époque, 80 % des tourbières ont disparu.

**3** Outre leur rôle d'« archives végétales et climatiques », les tourbières limitent l'importance des crues et de l'érosion ; elles filtrent ou stockent l'eau ; elles stockent le carbone ; elles accueillent beaucoup d'espèces animales et végétales rares. « On croit que les tourbières sont protégées, mais ce n'est pas le cas : en Isère, il n'y a que deux réserves naturelles, le Luitel et le Grand Lemps ». Avenir espère qu'un arrêté de biotope global sur les massifs de Belledonne et des Grandes Rousses sera bientôt pris par les services de l'État (le Conseil général préempterait les zones concernées).

**4** Les menaces qui pèsent sur les tourbières sont d'origine humaine : changement climatique, canons à neige, urbanisation, construction de zones industrielles ou de parkings, drainages et comblements...

**5** L'un des buts des premières Rencontres pour la conservation des tourbières des Alpes, qui se déroulent aujourd'hui et demain à Chamrousse, est de sensibiliser élus, associations et techniciens et de leur montrer ce qui est fait en Isère. Pendant ces deux jours, ils vont échanger sur le sujet et aller sur le terrain. Roger Marciau espère que ces rencontres vont se pérenniser et peut-être qu'un réseau permanent autour des tourbières des Alpes va se constituer.

**6** Avenir est une association loi de 1901 créée en 1986. Son autre nom est le Conservatoire des espaces naturels de l'Isère. Son action s'inscrit dans le cadre d'un réseau national. Elle fonctionne grâce aux financements des collectivités locales, et surtout du Conseil général. Avec ses onze employés, Avenir fournit l'assistance technique aux collectivités, gère des espaces naturels, achète des terrains pour conserver les milieux intéressants. Elle sert de médiateur entre les différents acteurs de la nature (écologistes, chasseurs, agriculteurs).

## **SAINT-MARTIN-D'URIAGE**

# Les tourbières en Isère : prévenir, plutôt que guérir

L'association Avenir Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Isère organisait jeudi et vendredi derniers à Chamrousse, une rencontre entre professionnels, pour la défense des tourbières et des marais du département de l'Isère.

Une centaine de spécialistes des Conseils généraux, Syndicats des rivières, Universitaires, Associations de Protection de la Nature, Gestionnaires d'Espaces Naturels, Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts, venus de tout le sud Est, s'est penché sur la sauvegarde des tourbières, régulièrement détruites par

les drainages agricoles, les nouvelles zones urbaines, ou industrielles. En Isère, on trouve 115 tourbières dont seulement 20 % est protégé.

Durant la première journée, des intervenants se sont succédé à la tribune, où chacun a exposé la situation dans son secteur, et fait part de son expérience.

Les spécialistes sont unanimes, il faut prendre le problème à bras le corps, et rapidement avant qu'il ne soit trop tard. L'association a adressé aux maires des communes concernées, un dossier complet pour leur exposer l'état des tourbières qui se dégrade un peu plus chaque

année, en proposant des solutions et des aides à la gestion de ces lieux qui protègent la faune et la flore. À ce jour, seulement trois communes ont répondu favorablement : Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Mury-

Monteymond et Saint-Pierre-d'Allevard. L'association a rappelé qu'elle pouvait apporter des subventions aux communes pour entretenir leurs tourbières, et s'occuper de la gestion de ce patrimoine indispensable à la préservation des espèces, et de la nature.

La journée de vendredi a été consacrée à la visite de différents sites. □

